
La place de l'artisanat en Gaule romaine du Centre, Nord-Ouest et Centre-Ouest (province de Lyonnaise et cités d'Aquitaine septentrionale)

The place of craft industry in Central, North-Western and Western Central Roman Gaul (Gallia Lugdunensis province and northern cities of Gallia Aquitania)

Alain Ferdière



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/racf/758>
ISSN : 1951-6207

Éditeur

Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du centre de la France (FERACF)

Référence électronique

Alain Ferdière, « La place de l'artisanat en Gaule romaine du Centre, Nord-Ouest et Centre-Ouest (province de Lyonnaise et cités d'Aquitaine septentrionale) », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 45-46 | 2006-2007, mis en ligne le 08 avril 2008, consulté le 06 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/racf/758>

Ce document a été généré automatiquement le 6 mai 2019.



Les contenus de la *Revue archéologique du centre de la France* sont disponibles selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.


La place de l'artisanat en Gaule romaine du Centre, Nord-Ouest et Centre-Ouest (province de Lyonnaise et cités d'Aquitaine septentrionale)

The place of craft industry in Central, North-Western and Western Central Roman Gaul (Gallia Lugdunensis province and northern cities of Gallia Aquitania)

Alain Ferdière

NOTE DE L'ÉDITEUR

Avertissement : le présent article correspond à une communication faite au Colloque “*Artisanat et Société dans les provinces romaines*” tenu à Zürich du 1^{er} au 3 mars 2007 ; trop volumineux pour pouvoir être édité dans les *Actes* de ce Colloque, il a donc été proposé à la RACF et ne fera l'objet que d'une version très résumée dans les *Actes*. L'important inventaire réalisé pour sous-tendre la synthèse présentée ici sera proposé à la RACF en 2008.

- 1 Je ne suis pas un très fervent partisan des grands inventaires et catalogues qui énumèrent, souvent sans objectif bien défini, tel ou tel type de données archéologiques à travers toute une région de l'Empire romain : on connaît depuis longtemps la vanité des bases de données trop universelles, et je n'ai jamais pensé que la lumière puisse jaillir d'une certaine "masse critique" de données. Ce que je souhaite faire ici, par ce bilan documentaire sur l'artisanat de la Gaule centrale, est en fait de valider des hypothèses émises par moi lors de mes travaux récents sur ces questions (cf. Ferdière 1999 ; 2001 ; 2003 ; 2004 ; 2005a), en quelque sorte "statistiquement", par le poids d'un corpus de données abondant et globalement homogène. Il s'agit donc d'une synthèse portant sur un secteur géographique qui concerne toute la province de Lyonnaise et les cités d'Aquitaine septentrionale et orientale.
 
- 2 La documentation mise en œuvre concerne pour une bonne part mes propres archives, auxquelles j'ai ajouté le dépouillement systématique des index des Cartes Archéologiques de la Gaule existantes pour la zone concernée¹, ainsi par exemple que les *Annuaire*s du Centre National d'Archéologie Urbaine², ou encore listes données dans des publications de synthèse récentes et mémoires universitaires. Je ne prétends cependant pas à une véritable exhaustivité³, toujours factice, par exemple à partir des *indices* de la CAG, très inégaux d'un volume à l'autre, j'ajoute que je n'ai pas réalisé de dépouillement systématique des "Informations" de *Gallia*, ni des notices des BSR pour les régions et départements concernés, notamment pour celles postérieures à la date de parution des CAG (ou encore pour les quelques départements ou la CAG n'existe pas encore). On est toutefois en droit penser, compte tenu de ma propre documentation antérieure, que la recension doit être à peu près exhaustive pour la plus grande partie du secteur étudié.
- 3 Je précise en outre qu'on ne trouvera ici ni une étude concernant les choix d'implantation des ateliers divers en fonction des facilités d'accès aux matières premières ou à un marché (voies terrestres et fluviales), ni un travail portant sur les aspects technologiques de telle ou telle de ces productions.
- 4 Le secteur géographique ici étudié est la Lyonnaise dans ses limites du début du II^e s., après déductions dues à la création, vers la fin du I^{er} s. ap. J.-C., de la Germanie Supérieure (26 *civitates* avec celle de Lyon même)⁴, à laquelle j'ai donc ajouté six cités d'Aquitaine *lato sensu*, au nord et nord-est de la nouvelle province et dont certaines particulièrement vastes, à l'instar de celles de la Lyonnaise centrale : à savoir les Pictons, Lémovices, Bituriges, Arvernes, Vellaves et Gabales : ce bilan concerne donc – hormis Lyon, cité autonome – 33 *civitates* sur les 110 cités environ que compte alors les Gaules et parmi lesquelles certaines des plus vastes de ces provinces gauloises. La caractéristique du secteur géographique ainsi choisi est qu'il n'a pas de frontière ni donc de contact physique direct avec d'autres provinces, si ce n'est d'autres provinces également gauloises, ni d'ailleurs avec la Germanie Libre : ce caractère est propre à la Lyonnaise, au contraire de toutes les autres provinces gauloises (et germaniques) et est donc susceptible de conférer à cette zone des

particularités culturelles, sociales et économiques : il s'agit de la Gaule intérieure, de la Gaule " profonde ".

- 5 Les limites choisies pour l'enquête concernant les frontières de ces cités sont celles traditionnellement admises correspondant aux diocèses médiévaux. Le pays d'Alésia (Auxois, Mandubiens) a été exclu, comme ressortissant à la cité des Lingons (Gaule Belgique) et non à celle des Éduens (Mangin *et al.* 2000b : 31-32). La question se pose aussi, dans le détail, pour l'hypothétique cité des Ambarres, à l'extrême est de la Lyonnaise (cf. Buisson 1990 : 24-25 ; Béal 2007). Enfin, comme pour le département de Côte-d'Or, pour celui du Val-d'Oise, nous avons opéré des choix qui pourront paraître arbitraires entre ce qui peut ressortir aux cités de Lyonnaise (*Parisii*, Véliocasses) et à celle des Bellovaques de Gaule Belgique, ici exclue (telle l'agglomération de Beaumont-sur-Oise) ; cette sélection est aussi toutefois fondée, pour ce dernier département, sur les limites de diocèses médiévaux (Wabont *et al.* 2006 : 107-108).
- 6 Précisons en outre que, selon mon habitude et ce que je crois être de bonne méthode, je me cantonnerai, pour plus de clarté, à une définition restrictive de l'artisanat, concernant exclusivement la production d'objets manufacturés, et donc à l'exclusion notamment des activités de construction ou liées à l'alimentation (telles que boucherie ou production de sel). Les activités d'extraction (mines et carrières) ne seront pas non plus traitées. J'ai cru bon toutefois de prendre en compte la chaux, production d'un matériau destiné à la construction, au même titre que les terres cuites architecturales. Quant à la pierre, seules les productions d'objets manufacturées ont été retenues, incluant notamment les meules. Il s'agit donc, globalement, des activités de transformation des matériaux et production d'objets finis, excluant donc l'acquisition des matières premières (mines et carrières). Les ateliers monétaires (officiels ou non) ont été pris en compte.
- 7 Notons aussi d'emblée que, même s'il existe bien sûr des cas ambivalents, je distingue en principe d'une part un artisanat " de proximité "5, s'adressant à une clientèle réduite, essentiellement urbaine, et un artisanat " de masse "6, de production quantitativement importante, destinée pour l'essentiel au marché extérieur, à l'exportation, dans le cadre d'une économie de marché.
- 8 Les productions étudiées concernent donc la céramique – parmi laquelle on a distingué la poterie courante (céramique commune), les sigillées et autres productions fines (dont lampes), les statuettes et enfin les terres cuites architecturales (tuiles et briques surtout) –, la verrerie, la métallurgie, avec la sidérurgie (de la réduction à la forge, à l'exclusion de la mine), le travail des alliages cuivreux (bronze et laiton, dont ateliers monétaires, sauf gaulois7) et des autres métaux (dont le plomb), de la pierre (avec les meules, et à l'exclusion des carrières et de la construction), du bois (avec la poix), du cuir, de l'os (avec la corne et le bois de cerf), du textile (tissage, foulonnerie, teinturerie, à l'exclusion du filage) et donc la chaux. Les simples mentions d'artisanat indéterminé, sans précision, ont été écartées, de même que des activités à la limite de l'artisanat et de la production domestique, telles que la vannerie et la corderie, d'ailleurs non documentées ici.
- 9 Il est clair que la nature des données et leur conservation différentielle influent de manière déterminante sur notre vision archéologique de l'artisanat gallo-romain : la poterie est bien mieux connue, par ses structures facilement identifiables (fours), la nature du matériau (terre cuite, quasi indestructible) et sa production massive, que la verrerie ou les diverses métallurgie (fer, alliages à base de cuivre, etc.), matériaux recyclables à l'infini : il est intéressant de noter que même les Anciens en avait

conscience, tels que Sénèque (*Lettres*, XV, 95, 73⁸, cité par Meylan Krause 2007). Et de même doit être pris en compte le caractère périssable ou non des matériaux (terre cuite, verre et métaux, os *contra* bois, textiles, cuirs).

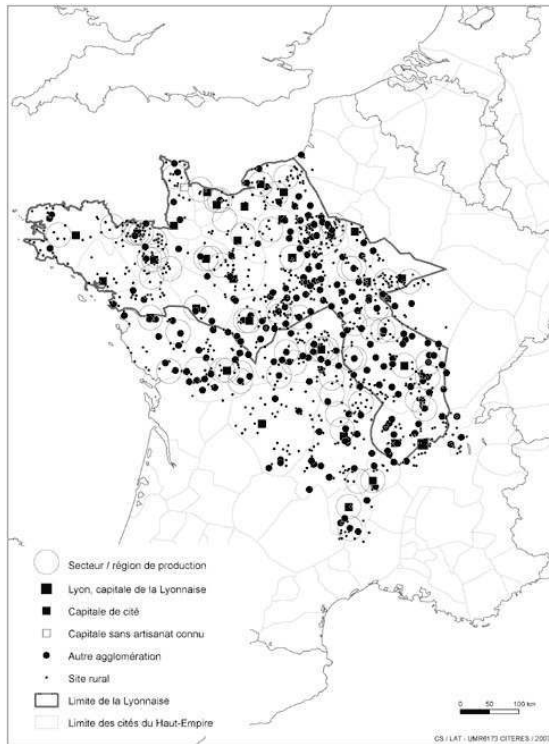
- 10 Outre les données archéologiques recensées, on a aussi recherché les artisans et les artisanats dans les textes, les inscriptions et l'iconographie, pour les régions concernées : les mentions textuelles revêtent en fait un caractère quasi anecdotique, à l'exception des ateliers mentionnés dans la *Noticia Dignitatum* pour le Bas Empire. Quant aux documents épigraphiques et iconographiques, ils sont dans leur grande majorité de caractère funéraire mais nous permettent d'enrichir quelque peu nos corpus, notamment pour des artisanats très mal identifiables archéologiquement, tels les métiers du bois, du cuir ou du textile. Ils doivent toutefois être pris en compte avec un certain esprit critique, la représentation sur ces monuments d'une activité artisanale, d'un outil spécifique pouvant notamment être en quelque sorte symbolique, pour faire référence à la principale source de profit du défunt membre des élites, et non concerner un artisan individuel (cf. Béal 2000).
- 11 Notons enfin, dans ce préambule, que ni la Lyonnaise ni l'Aquitaine n'ont auparavant fait l'objet de synthèses spécifiques concernant strictement l'artisanat à l'échelle de la province⁹, et qu'il en est de même des différentes cités concernées, même si des monographies de cités ou de régions abordent la question – sans parler des départements, avec les CAG existantes. Quant aux chefs-lieux de cité, seuls deux d'entre eux sont véritablement concernés par des travaux spécifiquement consacrés à l'artisanat, à savoir Autun et Lyon (cf. Chardron-Picault et Pernot 1999 ; Chardron-Picault 2002a et b ; 2004 ; 2006 ; 2007 ; Béal 1998 ; Becker 2002), même si, ici aussi, plusieurs monographies concernant d'autres capitales comportent des chapitres sur l'artisanat. Il en est de même de certaines agglomérations secondaires qui disposent de monographies (et voir aussi : Drinkwater et Petit 1994). Sinon, les études publiées existantes concernent soit une production spécifique dans une région (par ex. la sidérurgie chez les Bituriges, avec les travaux de N. Dieudonné-Glad : cf. par ex. Dieudonné-Glad et Dumasy 1995), soit quelques très rares monographies d'ateliers, telles que la publication de l'atelier de potier de La Boissière-École (Dufay, Barat et Raux 1997).
- 12 Les “ effets de source ” seront également à prendre en compte le plus largement possible, l'état des recherches étant par exemple très différent d'une région à l'autre, et l'intérêt d'un chercheur particulier induisant souvent, dans son périmètre de travail, des occurrences nombreuses d'un type spécifique de découverte.
- 13 Le bilan présenté ici est fait d'abord par catégories de contexte (urbain, ruraux, etc.), puis par catégories d'artisanat, avant d'aborder quelques aspects chronologiques, sur l'évolution des tendances. D'autres entrées seraient possibles dans le corpus¹⁰, par exemple par ville-chef-lieu, ou encore par *civitas*.

1. Place des artisanats

- 14 Où prennent place, dans les cités concernées ici, ces activités artisanales, et quelles activités selon les lieux ? (Fig. 1). En préambule, il faut prendre en compte, dans les statistiques que l'on peut établir entre contextes urbains au sens strict (capitales de cités), d'agglomérations secondaires et de sites ruraux, les nombres relatifs de ces différentes catégories : les contextes “ ruraux ”, isolés en rase campagne, en *villae* ou fermes, sont en

effet globalement certainement bien plus nombreux que ceux d'agglomérations, et ces derniers eux-mêmes plus nombreux que les chefs-lieux de cités (32 ici pour ces derniers, auxquels s'ajouteront quelques unités au Bas Empire).

Fig. 1 : Carte générale des sites d'artisanat inventoriés en Lyonnaise et dans les cités du nord et de l'est de l'Aquitaine : les " zones " de production sont figurées par des cercles, les chefs-lieux de cités par des carrés noirs, les autres agglomérations par des cercles noirs, les sites ruraux (dont fermes et *villae*) par des points noirs



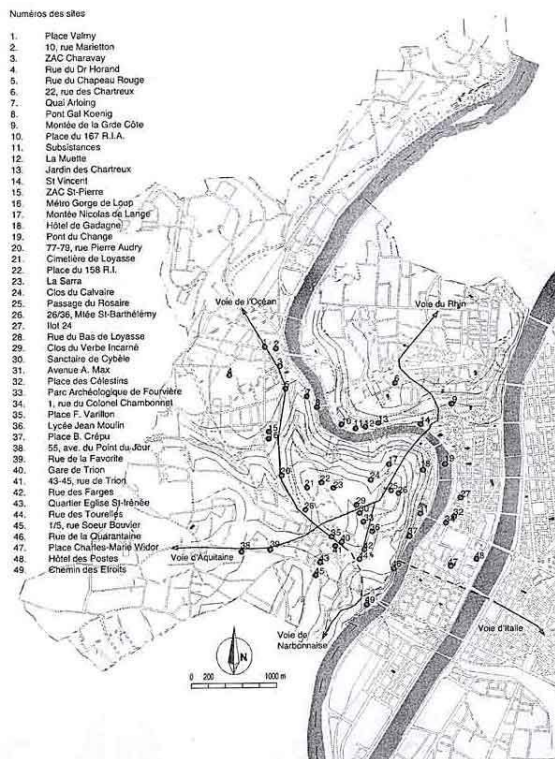
cartographie Corinne Scheid, LAT, Tours

- 15 J'ai donc opéré, artisanat par artisanat, des décomptes qui permettent d'observer où se retrouvent préférentiellement les différentes activités artisanales, et des différences notables, de l'un à l'autre de ces artisanats, peuvent être – on l'a vu – observées. Notons, pour ces " statistiques ", que si un seul site a fourni des activités différentes, il est comptabilisé autant de fois, mais non pas s'il s'agit de plusieurs ateliers pour un même artisanat.
- 16 Si l'on observe d'abord les tendances de manière globales, par types de sites, pour plus de 1850 occurrences/sites¹¹, ce sont à l'évidence les contextes ruraux qui l'emportent, représentant la large majorité des sites, car cette catégorie de sites est évidemment au départ la plus représentée dans l'occupation du sol. Mais, par exemple, les 228 occurrences dans les 32 capitales de cités concernées¹² montrent en revanche que dans les contextes urbains les activités artisanales sont largement plus diversifiées.
- 17 Type de contexte par type de contexte, quelles sont les tendances ?

1.1. Les villes capitales de cités

- 18 Toutes les capitales de cité¹³ comprises dans cette enquête, à une exception près¹⁴, ont fourni au moins des indices d'un artisanat ou un autre, parfois de nombreux ateliers, pour des activités diversifiées : il y a fort à parier qu'une bonne part des absences correspondent en fait à des carences de la documentation, qui reste à combler pour plusieurs de ces chefs-lieux.
- 19 Lyon, capitale de la province, est certainement une ville atypique à ce titre, car toutes les activités artisanales ou presque y sont représentées, parfois par plusieurs ateliers (Fig. 2) (cf. notamment Becker 2002 ; déjà par exemple noté par Morel 1992) : au-delà de son rôle politique et administratif, *Lugdunum* est apparemment aussi un grand centre de productions, diversifiées et s'adressant dans plusieurs cas à un marché lointain (sigillée, amphores) ; ces ateliers paraissent majoritairement situés dans des quartiers périphériques, dont Vaise, dans certains cas regroupés en quartiers artisanaux (cf. Becker 2002 : 216) ; Lyon est par exemple la seule capitale de cité à posséder des ateliers de sigillée de quelque importance.

Fig. 2 : L'artisanat à Lyon-*Lugdunum*, capitale de la Lyonnaise

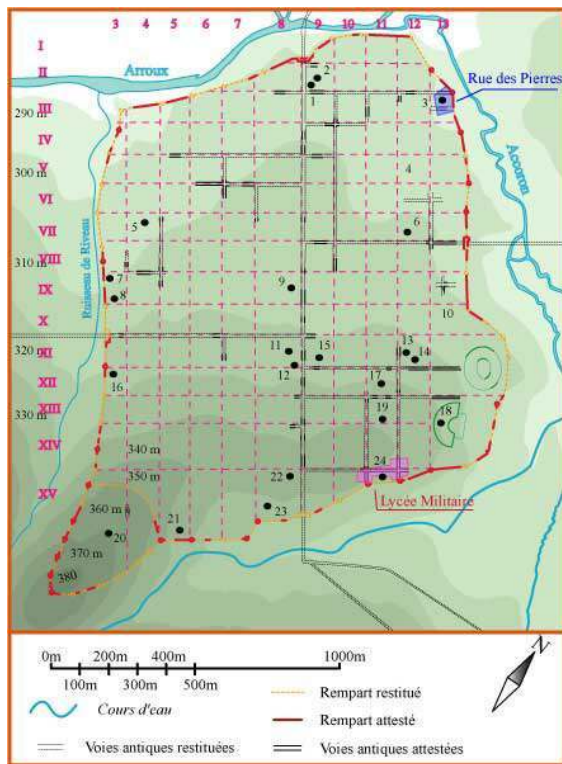


d'après Becker 2002 : pl. 1

- 20 Il apparaît généralement qu'une part non négligeable de ces productions artisanales prennent place dans les grandes villes capitales de cités (ou leur périphérie immédiate) : c'est notamment le cas à Autun-*Augustodunum* (Fig. 3) ou à Chartres-*Autricum* (Fig. 4), ou encore par exemple à Paris-*Lutetia*. Mais par exemple pour la céramique, on a noté des villes qui ne présentent qu'une très faible activité de production, telles Bourges ou Tours,

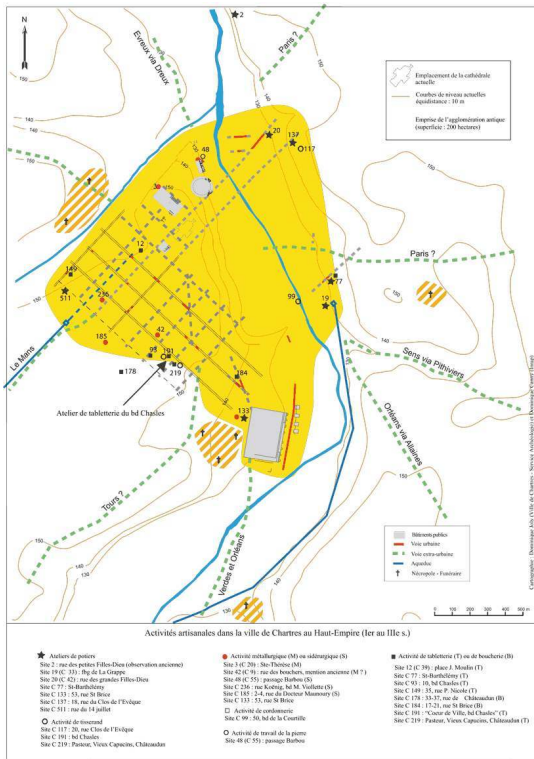
et, dans d'assez nombreux cas, il ne s'agit que d'une petite production de poterie courante, destinée à assouvir une clientèle locale proche.

Fig. 3 : L'artisanat à Autun-Augusdunum, capitale des Éduens



d'après Chardron-Picault 2004 : fig. 344

Fig. 4 : L'artisanat à Chartes-Autricum, capitale des Carnutes



d'après Canny à paraître

- 21 À l'exception de Lyon donc, aucun de ces chefs-lieux ne semble cependant présenter une fonction essentiellement productrice, avec un large développement des artisanats les plus divers, et pour partie au moins destinés à l'exportation : car il s'agit pour l'essentiel de petite production de proximité, destiné à quelques centaines de clients d'un quartier : c'est notamment le cas pour la tabletterie, présente dans 28 de ces 32 villes. Certains artisanats se concentrent ainsi plus volontiers en ville : outre l'os, ceci concerne les alliages cuivreux, le verre, mais aussi dans une certaine mesure, pour la céramique, par exemple les productions de statuettes moulées. Et sans doute faudrait-il y ajouter les ateliers périurbains, vraisemblablement en grande partie voués au même marché local, tels que l'officine de potier des Ventes près d'Évreux ou de Saint-Jean-des-Vignes près de Chalon-sur-Saône, ou encore l'atelier de tuilier de Serverette près de Javols.
- 22 Quant à cette place de l'artisanat en ville-chef-lieu – mis de côté le débat sur la ville productrice ou consommatrice, sur lequel je ne reviendrai pas (voir Ferdière 1999 et 2001) –, l'historiographie fait état de deux aspects. Le premier concerne l'existence de quartiers spécialisés, auxquels je dois dire que je ne crois pas beaucoup : rien en tout cas ne transparaît de bien net dans ce sens dans la documentation rassemblée ici, même avec l'exemple d'Autun (Chardron-Picault 2002a et b ; 2004 ; 2007). Le second concerne le rejet de certaines activités artisanales, sans doute au premier chef pour les plus polluantes ou dangereuses (incendie), à la périphérie des villes : si ceci peut paraître en partie justifié pour les villes de la région étudiée, notamment peut-être pour la céramique, avec des cas tels qu'Autun, il semble qu'il faille ici aussi faire le départ entre les productions plus massives, sans doute alors cantonnées à l'extérieur du centre ville, et des artisanats de

proximité, tels que les bronziers, souvent reconnus en plein centre, par exemple sur ou à proximité des *fora* (exemple de Poitiers).

- 23 On reconnaît donc des capitales de cité aux activités artisanales nombreuses et diversifiées (telles qu'Autun, Chartres, Sens) et d'autres au contraire où ces activités sont apparemment beaucoup plus anecdotiques, telles que Tours ou Bourges : le développement urbain, l'importance de la ville ne semblent, donc en l'occurrence, pas être le facteur majeur, si l'on en juge sur ce cas de Bourges-*Avaricum*, aux activités artisanales particulièrement indigentes malgré le grand développement de la ville au Haut Empire (cf. Simon 1994 : 112-116) et par ailleurs une connaissance archéologique assez importante ici. Mais certaines capitales de cités sont sous-documentées, de manière critique, comme par exemple la plupart des cités normandes, telles Lisieux, Avranches, Sées, Carentan ou Bayeux
- 24 D'un point de vue chronologique enfin, les tendances générales qui peuvent être observées à partir du corpus réuni semble montrer que, si une part de la production de masse peut prendre place dans un certain nombre de chefs-lieux de cités (Lyon en tête) immédiatement dans la période de première romanisation qui succède à la conquête des Trois Gaules, cette tendance s'estompe rapidement à partir du tournant de l'ère, au profit des agglomérations secondaires et du monde rural : dès lors, les activités artisanales qu'on retrouve dans les villes-capitales concernent essentiellement une production de proximité.

1.2. Les agglomérations secondaires

- 25 De fait, comme souvent pour l'essentiel des provinces gauloises, une grande part de la production artisanale paraît bien se concentrer dans les agglomérations secondaires, dont on reconnaît aujourd'hui le rôle déterminant dans l'économie de la Gaule et plus particulièrement – avec le commerce – en ce qui concerne la production d'objets manufacturés (voir par ex. Drinkwater et Petit 1994).
- 26 Parmi ces agglomérations, certaines apparaissent assez clairement spécialisées, notamment pour la sidérurgie ou la poterie : villages de ferrons (réduction) ou de forgerons, ateliers de potiers développés tels que Pouillé-Thésée ou Cruzilles “ Mougou ” en Touraine.
- 27 L'abondance des occurrences dans ces agglomérations est un fait patent, quelle que soit l'importance de ces groupements plus ou moins urbains, qui vont d'un groupe de quelques maisons en bordure de voie à de véritables villes telles qu'Orléans ou *Argentomagus*. En outre, il ne faut pas perdre de vue qu'à mon avis certaines de ces agglomérations dépendent de domaines dont le siège se situe dans une *villa* proche, sur le “ modèle ” – extérieur à mon propos – de Bliesbruck-Reinheim (cf. Ferdière 2003 ; 2004 ; cf. Petit 1994).

1.3. Les sites ruraux

- 28 Par ailleurs, il ne faudrait pas non plus négliger la part de la production qui revient aux domaines fonciers et aux *villae*, souvent sous-estimée (cf. Ferdière 1999 ; 2003 ; 2004 ; 2005a), qu'il s'agisse d'ateliers inclus dans les bâtiments mêmes des exploitations rurales ou – et sans doute surtout – d'ateliers isolés en rase campagne, qui doivent selon toute vraisemblance être rattachés à des *fundi*.

- 29 Toutefois, la catégorie “ rurale ” dans les statistiques présentées est peut-être en partie surévaluée, dans la mesure où elle inclut tous les autres sites qui ne sont ni urbains ni clairement associés à d'autres agglomérations plus modestes, et donc une part non négligeable de sites de type en fait indéterminé. Mais il s'agit bien ici essentiellement de productions artisanales au sens strict, dégageant des surplus destinés à un marché extérieur, à l'exception certainement de quelques forges d'entretien/recyclage, omniprésentes. Pour le reste des éventuelles productions “ domestiques ”, seulement destinées aux besoins du domaine, c'est certainement très limité, notamment, par exemple, à des productions destinées à la construction (chaux, TCA), à l'occasion d'un chantier important (construction de *villa*). Et j'ai par ailleurs exclu de l'inventaire le travail de filage de la chaîne opératoire du textile, activité apparemment essentiellement rurale, sur les lieux mêmes de production de la fibre.
- 30 Il reste notable que les ateliers installés directement dans des *villae* ou des fermes sont plutôt exceptionnels, à l'instar du “ modèle Touffréville ” (Ferdrière 2003 ; cf. Coulthard 1999), à l'exception bien sûr des forges d'entretien, par exemple, qui devaient être présentes dans toutes les exploitations. Beaucoup de cas concernent en fait des installations tardives, voir des réoccupations dans des fermes désaffectées (ex. de Mareuil-les-Meaux pour une production de sigillée de type argonnais : Bet *et al.* 2003).
- 31 En revanche, les ateliers installés en pleine campagne, hors de toute *villa* ou ferme, constituent une large majorité, notamment pour la poterie, il est vrai la production la plus aisément identifiable : c'est mon “ modèle La Boissière-École ” (Ferdrière 2003 ; cf. Dufaÿ, Barat et Raux 1997). On l'a vu, la question se pose en termes sensiblement différents en ce qui concerne la sidérurgie, compte tenu des spécificités de la chaîne opératoire.
- 32 Les “ modèles ” concernés : rappel
Il s'agit de sites-types, choisis pour leur représentativité dans de précédents articles (Ferdrière 1999 ; 2003) et concernant les différents cas de localisation des ateliers artisanaux, notamment en milieu rural.
- le “ modèle ” Bliesbruck-Reinheim (Moselle/Allemagne) concerne une agglomération secondaire à proximité immédiate d'une grande *villa* dont elle semble dépendre (cf. Petit 1994) ;
 - le “ modèle ” Touffréville (Calvados) est une *villa* qui inclut dans ses bâtiments et cours mêmes plusieurs fours à tuile et à chaux, ainsi qu'une forge (cf. Coulthard 1999) ;
 - le “ modèle ” La Boissière-École (Yvelines) est un important atelier de potier (deux phases de production), isolé en milieu rural, et donc susceptible de dépendre d'un domaine, en outre l'un des res à avoir fait l'objet d'une monographie (cf. Dufaÿ, Barat et Raux 1997).

1.4. Autres catégories de sites

33 – Les contextes culturels

On notera aussi, en ce qui concerne les différents types de contextes de ces activités artisanales, la présence de quelques ateliers apparemment liés à des sanctuaires et notamment destinés sans doute à la production d'objets de toutes sortes, destinés aux fidèles et pèlerins (forges de Nuits-Saint-Georges ou d'Arcenant par ex.). Mais il ne faut pas exclure ici d'autres artisanats apparemment plutôt liés aux chantiers de construction de ces édifices culturels, tels que sans doute le travail du plomb et du verre à Genainville,

la forge précoce de l'aire cultuelle d'*Argentomagus*, et peut-être la tuilerie d'un *fanum* à Baron-sur-Odon.

34 – Les contextes funéraires

Enfin, les contextes funéraires ne sont pas sans intérêt pour le propos, qui révèlent des mobiliers d'artisans (forgerons, charpentiers) et des stèles concernant des activités artisanales très diverses (et en particulier rarement représentées en archéologie, telles que le travail du bois).

1.5. Les sources non archéologiques

- 35 En dernier lieu, l'inventaire des sources non archéologiques que sont les textes, l'épigraphie et l'iconographie privilégie à l'évidence les contextes urbains, mais il s'agit là sans doute pour une large part d'un effet de source, dans la mesure où les textes parlent essentiellement de villes (ou à la rigueur de cités), et que l'essentiel de la documentation épigraphique comme iconographique est en Gaule largement concentrée dans les villes capitales de cités et autres agglomérations importantes (voir Ferdière 2005b : 13-17) : c'est même là un critère d'urbanité souvent évoqué.

2. Les différents artisanats

- 36 De manière générale, je n'ai pas cru nécessaire de distinguer ici les ateliers clairement avérés de ceux seulement supposés mais avec des arguments suffisants, qu'il s'agisse de métallurgie ou par exemple de céramique.
- 37 En préambule, si l'on observe les choses globalement, pour plus de 1850 sites pris en compte à ce jour, et tout d'abord par types d'artisanat, deux activités dominent largement l'ensemble, avec plus de 20 % chacune, la sidérurgie (456 sites, réduction et forge confondues) et les terres cuites en général (612 sites : céramique commune et fine, dont sigillée, statuettes et terres cuites architecturales). Puis vient, avec environ 15 %, le tissage et activités textiles en aval de la chaîne, les autres productions se cantonnant sous la barre des 10 %, parfois largement (dans l'ordre d'importance : alliages à base de cuivre¹⁵, os et corne, verre, chaux, bois et poix, pierre, cuir et peau, et autres métaux. Il faut évidemment prendre en compte ici la plus ou moins bonne "lisibilité" archéologique de ces différents artisanats, qui fausse sans doute gravement leur réelle représentativité dans les inventaires.
- 38 Mais il est sans doute plus intéressant d'examiner les choses artisanat par artisanat.

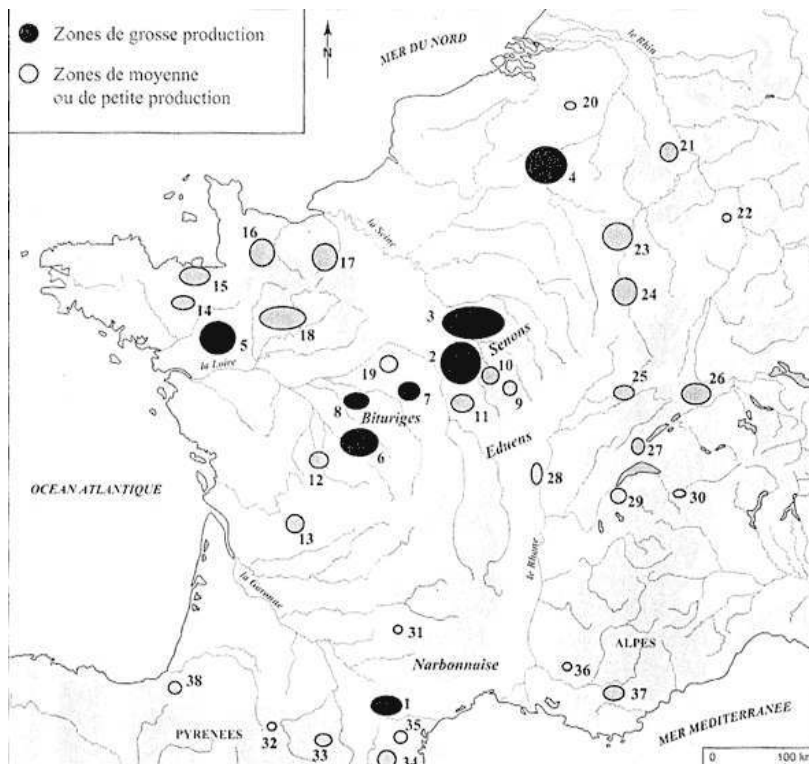
2.1. La métallurgie

2.1.1. Le fer

- 39 Pour la sidérurgie (fer : cf. Mangin 2004) (Fig. 5), compte tenu de la quasi-omniprésence de ce minerai en Gaule, le nombre de sites est évidemment considérable. La cité des Bituriges – centrale pour l'aire étudiée –, notamment, est maintenant bien connue comme grande région productrice (Dieudonné-Glad 1992 ; Dieudonné-Glad et Dumasy 1995), ainsi que celle des Éduens (Mangin *et al.* 1992 ; 2000a ; 2000b), mais d'autres "districts" jusqu'à présent méconnus commencent à se révéler, comme par exemple chez les Diablintes et Cénomans (Sarreste à paraître). Tout en excluant l'extraction du minerai, il est

intéressant de s'interroger sur la place des différentes activités liées à la sidérurgie dans sa chaîne opératoire, complexe. J'ai donc ici cru bon de comptabiliser séparément les activités de réduction (ferriers, bas fourneaux) de celles de forges (fours, battitures, scories différentes). Les sites présentant les deux activités sont par conséquent comptabilisés deux fois. Il faut en outre noter que j'ai volontairement négligé, dans ma recension, les sites qui n'ont fourni que quelques scories, c'est-à-dire, si l'on y regarde bien, pratiquement tous les sites archéologiques fouillés en tout cas ou même seulement prospectés. Enfin, retenons que la présence de ferriers est certainement sous-estimée dans cette recension, en ce qui concerne le nombre de communes qui en ont fourni, ceux-ci étant alors souvent groupés par "zones" (cercles sur la carte) pour les districts sidérurgiques les plus notables.

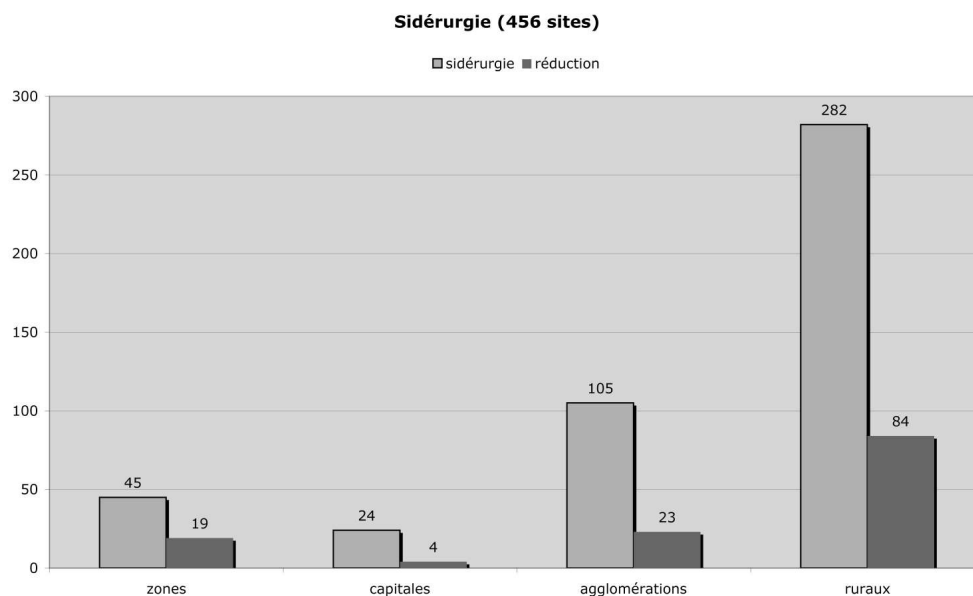
Fig. 5 : Les principales zones sidérurgiques en Gaule



d'après Mangin 2004 : 12, fig. 3

- 40 Le corpus est donc le plus riche de cette recherche, avec 456 sites (dont environ 130 pour la seule réduction), et permet donc des éclairages suggestifs sur la place de ces activités sidérurgiques dans la région considérée (Fig. 6).

Fig. 6 : L'artisanat du fer, en général (sidérurgie, en gris) et en particulier pour la réduction (en noir), par types de sites



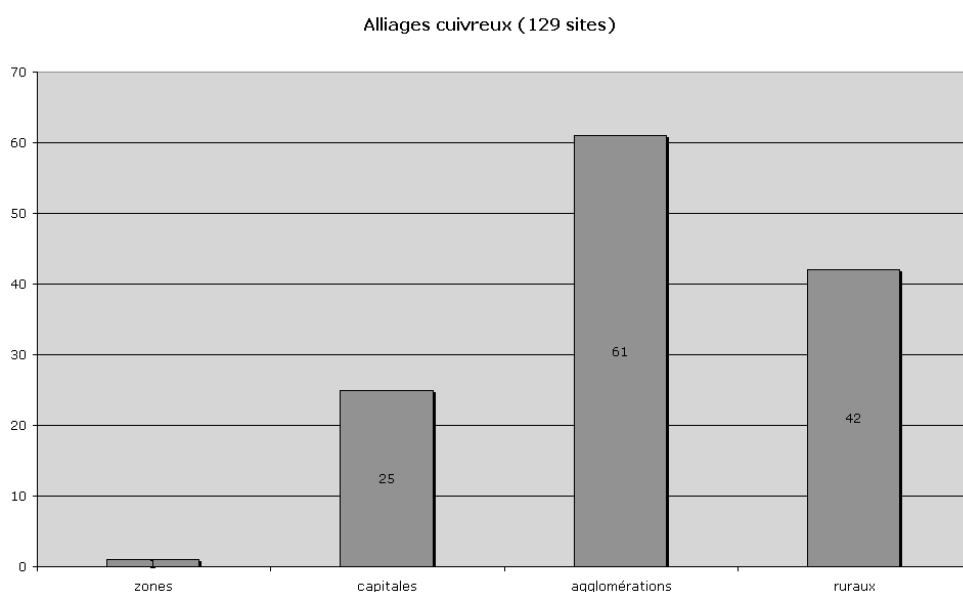
DAO A. Ferdière

- 41 Face à une chaîne opératoire longue et complexe, de l'extraction du minerai à l'objet fini et même à son entretien et son recyclage, il est en effet nécessaire de séparer notamment les activités de réduction directe et celles de forges, de l'épuration à l'élaboration d'artefacts et à leur récupération, toutes activités, pour ces dernières, dont les traces archéologiques sont très difficilement distinguables, sauf contexte particulier. M. Mangin a d'ailleurs bien montré la répartition différentielle de ces deux types d'activités sidérurgiques, avec l'exemple de l'Auxois (Mandubiens, région d'Alésia), secteur géographiquement exclu ici (Mangin *et al.* 2000b).
- 42 Il est clair que la grande majorité des ateliers de réduction se situe en milieu rural (près de 65 %, sans compter les "zones" sidérurgiques, particulièrement nombreux hors site précis pour toute la sidérurgie). Ces sites sont la plupart du temps isolés en rase campagne, hors des fermes et *villae*, sans doute au plus près des lieux d'extraction du minerai à traiter (même si quelques exceptions existent, par ex. à Oulches, chez les Bituriges au Bas Empire : Dieudonné-Glad 2000). Quelques regroupements constituent ce qu'on a appelé des "villages de ferrons", notamment en Bourgogne, mais les agglomérations secondaires "classiques" sont assez rares dans cette catégorie (moins de 20 %). Quant aux capitales de cités, la réduction n'y est qu'exceptionnellement attestée (dans quatre cas, dont trois douteux). Que signifie, dans ce contexte, la présence de scories de réduction incontestables dans des chefs-lieux de cités tels que Javols-*Anderitum* ou Jublains-*Noviodunum*¹⁶ ? En outre, c'est certainement par rapport à ces activités de réduction que la notion de "zones" (cercles sur la carte), prise en compte dans mes statistiques, est la plus pertinente : elles correspondent aux "districts" sidérurgiques souvent évoqués.
- 43 Quant aux forges, de l'épuration à l'entretien, les sites se répartissent de manière presque égale entre les sites urbains (surtout des agglomérations secondaires) et ruraux (avec quelques *villae*, qui devaient presque toutes en fait disposer d'une forge). Leur nombre dans les villes (24 capitales concernées ici) est certainement sous-estimé.

2.1.2. Les alliages cuivreux

- 44 Pour les artisanats liés aux alliages à base de cuivre que sont le bronze et le laiton (incluant ici les ateliers monétaires), le nombre de sites est certes bien moindre, de près de 130 sites (Fig. 7), dont la grande majorité (103) est située en contexte urbain, pour partie de capitales de cités (25¹⁷, soit presque tous les chefs-lieux de cités concernés) et surtout d'agglomérations secondaires. Quelques documents non archéologiques abondent le corpus.

Fig. 7 : L'artisanat des alliages cuivreux (bronze, laiton...), dont les ateliers monétaires, selon les types de sites



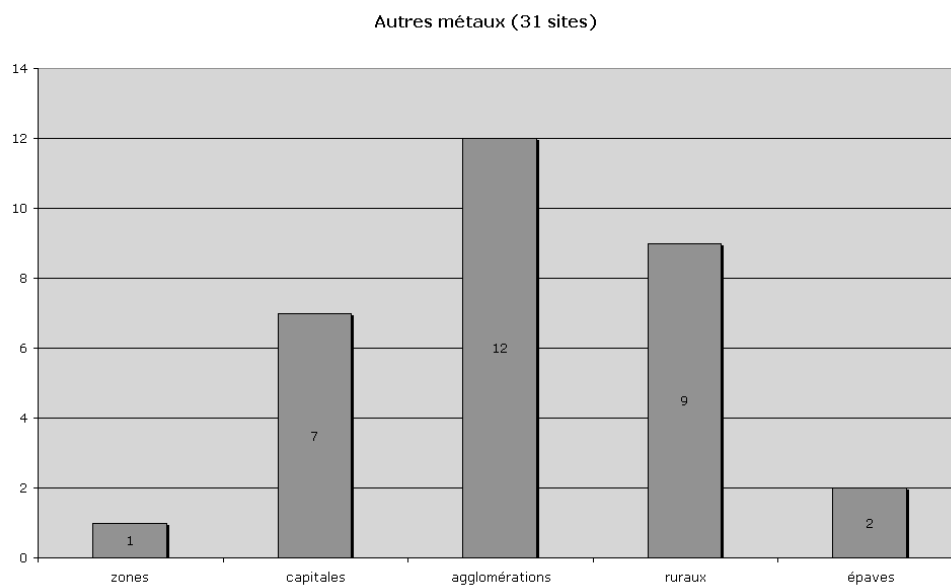
DAO A. Ferdière

- 45 Il s'agit pour l'essentiel de petites productions, de proximité, concernant des objets certes souvent d'usage courant, tels que les fibules, mais relativement durables et ne nécessitant donc pas un renouvellement régulier et rapide, au contraire de la poterie, par exemple.
- 46 J'ai donc en outre pris en compte ici les ateliers de monnayage, qu'ils soient officiels (Lyon seulement) ou d'imitations ou de fausse monnaie, quel que soit en réalité le métal mis en œuvre (éventuellement argent, mais en fait le plus souvent bronze).

2.1.3. Autres métaux¹⁸

- 47 Quant aux autres métaux, le corpus, de moins d'une trentaine de sites, ne permet pas de statistiques pertinentes (Fig. 8) ; il s'agit essentiellement du plomb, dont la technologie est simple, compte tenu notamment de sa basse température de fusion. On notera deux épaves transportant des lingots de plomb sur les côtes armoricaines. Un texte mentionne l'argenture. Les métaux précieux ne sont représentés que par quelques rares occurrences pour l'argent, et quatre seulement pour l'or (dont trois capitales de cité).

Fig. 8 : L'artisanat des autres métaux (plomb, métaux précieux...), selon les types de sites



DAO A. Ferdière

2.1.4. Toutes métallurgies

- 48 Le regroupement de l'ensemble des activités métallurgiques, tous métaux confondus, ne présente pas de tendances remarquables par rapport à ce qui a été observé pour chacune séparément, avec 628 sites, alors majoritairement rurales. Mais il faut noter que ces métallurgies ne sont de fait que peu comparables, tant qualitativement (contraintes techniques, chaîne opératoire) que quantitativement (où le fer, omniprésent, l'emporte évidemment largement).

2.2. La terre cuite

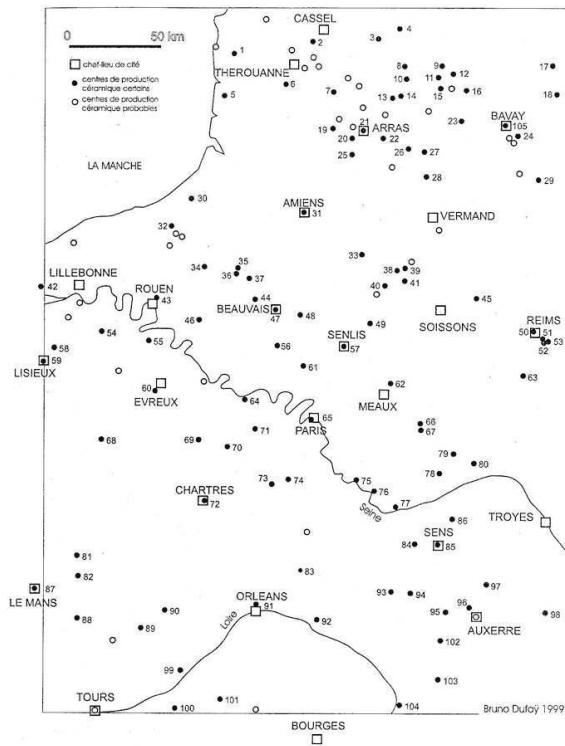
- 49 La céramique au sens large (terre cuite) est concernée par plusieurs séries de l'inventaire, pour la poterie commune et les amphores, la sigillée et autres céramiques fines (dont lampes), les statuettes, et enfin les terres cuites architecturales (tuiles et briques, principalement). On observe que plusieurs ateliers sont mixtes, produisant plusieurs de ces catégories : poterie commune et sigillée, poterie et tuiles, etc. ; ces ateliers mixtes sont alors, dans les comptages, considérés autant de fois qu'ils représentent d'activités de productions ici différenciées.

2.2.1. La poterie commune

- 50 Parmi ces ateliers de potiers (Fig. 9), certains produisent des amphores (aucun exclusivement, dans la région étudiée) : cette production doit en un certain sens être analysée différemment en termes socio-économiques, dans la mesure où il s'agit alors, le plus souvent, de produire des conteneurs pour l'exportation d'une denrée issue de l'agriculture, très généralement le vin, et non de la vaisselle courante, de cuisine ou de table : cette production spécifique est donc étroitement liée à une autre activité

économique importante, qui fait notamment que plusieurs de ces ateliers – et c'est particulièrement notable en Narbonnaise à la viticulture particulièrement développée –, sont souvent directement associés à des domaines viticoles (cf. par exemple Laubenheimer 1989). Le cas de la production, assez massive, d'amphores à Lyon est un peu particulier, car il s'agit alors sans doute du reconditionnement de vins de Narbonnaise et de la vallée du Rhône, destinés à la réexportation, notamment vers les sites militaires du *Limes* (cf. par ex. Desbat 1987).

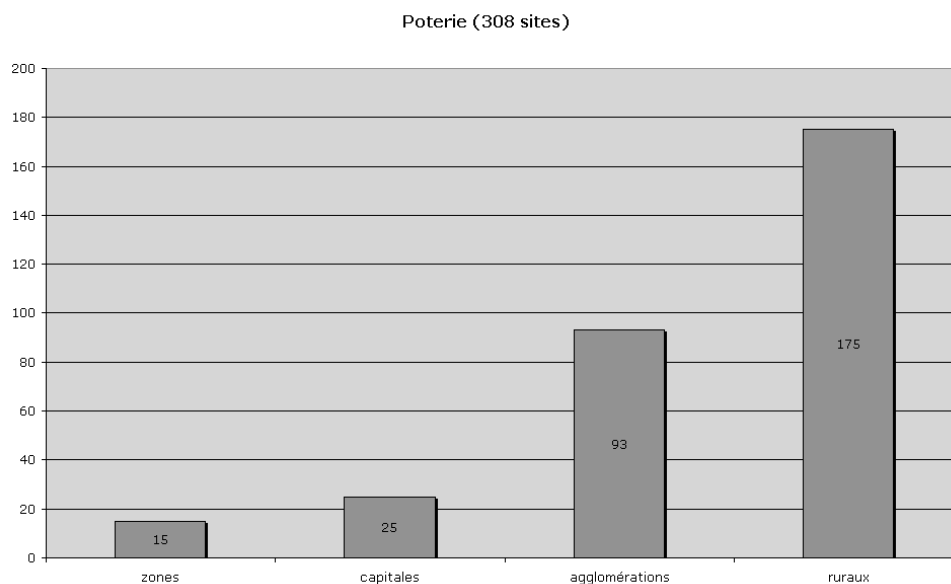
Fig. 9 : Les ateliers de potiers " du Bassin parisien et des plaines du Nord de la Gaule "



d'après Dufaj 1999 : fig. 1

- 51 Sur 308 sites de production de poterie courante (Fig. 10), près de 60 % sont en pleine campagne (avec quelques rares cas dans des *villae* ou fermes) et 30 % dans des agglomérations secondaires, parmi lesquelles certaines spécialisées (à l'exemple de Cruzilles, Indre-et-Loire) ; les capitales de cités sont concernées dans 25 cas, il est vrai sur un corpus qui ne comprend que 33 cités, c'est-à-dire une proportion relativement importante de ces chefs-lieux, dont certains sont en outre très mal documentés ; mais l'absence ou quasi-absence de certaines villes, telles que Bourges ou Tours, est notable, alors que d'autres chefs-lieux concentrent plusieurs ateliers importants (Autun, Chartres). C'est en effet sans doute pour la céramique, et plus particulièrement ici la poterie, que l'on observe le plus grand nombre d'occurrences d'ateliers isolés en pleine campagne, en dehors de tout contexte d'agglomération au sens strict, ni de *villa* ou ferme : le cas, bien étudié et publié, de La Boissière-École est exemplaire (Dufaj, Barat et Raux 1997). Pourtant, d'autres provinces, telles que la *Britannia*, ne semblent pas présenter la même répartition des ateliers de potiers, souvent groupés à la périphérie des villes (cf. Swan 1984 : cartes ; Cleary 1987) : ici, seuls quelques rares sites péri-urbains apparaissent, tel Les Ventes près d'Évreux.

Fig. 10 : Les ateliers de potiers (céramique commune ; ceux produisant en même temps de la sigillée ou par exemple des TCA, sont aussi comptabilisés ici), selon les types de sites

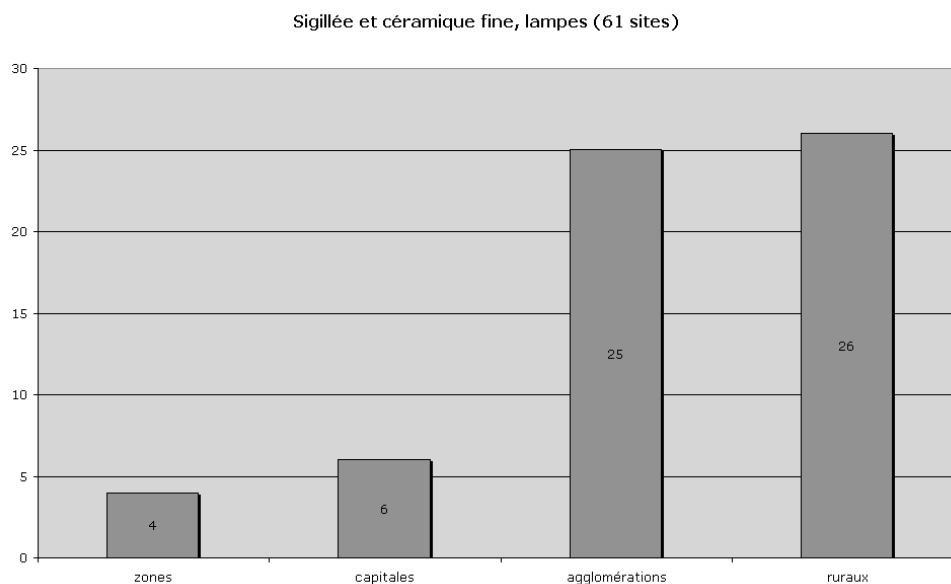


DAO A. Ferdière

2.2.2. La sigillée

- 52 Pour la sigillée, avec les autres céramiques fines, nous avons la chance que la quasi-totalité des ateliers du groupe de production dit de Gaule du Centre se situe dans la région étudiée ici, ce qui cependant lui confère un trait atypique de l'artisanat courant. À la période de "splendeur", la production de sigillée est donc essentiellement cantonnée, dans l'aire concernée, à la cité des Arvernes, il est vrai pour un complexe de production sans doute le plus important du monde romain au II^e s., avec Lezoux et ses satellites (Bémont et Jacob 1986) : il est très notable que la production de masse, qui concerne les principaux groupes d'ateliers de sigillée de l'aire ici prise en compte, se concentre dans des agglomérations parfois même atypiques, telles Lezoux, voire sur des ateliers purement ruraux, avec la quasi seule exception de Lyon, également atypique à plus d'un titre, comme capitale provinciale et en outre des Trois Gaules, et comme lieu d'implantation, essentiellement, des ateliers les plus précoces de cette poterie particulière, avec des succursales des potiers italiques (à ce sujet, voir Jacob 1984). Les autres cas d'attestation de production de sigillée en contexte de chef-lieu de cité semble quant à eux anecdotiques (production annexe, de proximité).
- 53 Ainsi, sur une soixantaine de sites (incluant des ateliers certainement très marginaux) (Fig. 11), seulement 10 % concerne des chefs-lieux de cité, et 80 %, à parts quasi égales, des agglomérations secondaires ou des ateliers purement ruraux : ceci n'est pas à l'image de la production de poterie d'usage courant, où - on l'a vu - la part des agglomérations secondaires était bien moindre, et est vraisemblablement dû aux plus importantes concentrations de potiers que nécessite cette production particulière, de masse, techniquement plus complexe et nécessitant une organisation du travail qui semble très hiérarchisée ; mais il n'en reste pas moins une part importante de petits ateliers apparemment ruraux, notamment pour les productions de Gaule du Centre.

Fig. 11 : Les ateliers de sigillée, dérivées des sigillées, imitations, et de céramique fine et lampes, selon les types de sites

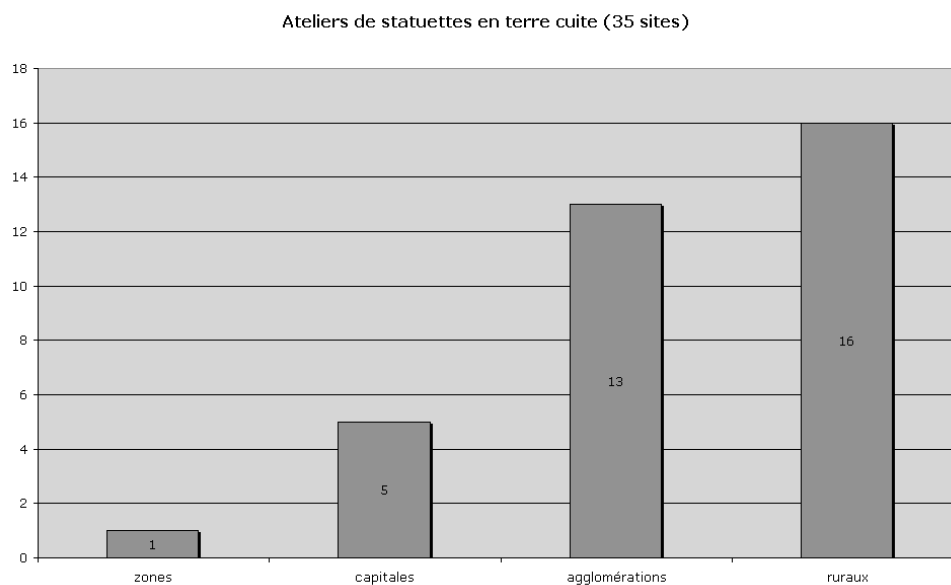


DAO A. Ferdière

2.2.3. Les statuettes en terre cuite

- 54 L'artisanat céramique est également concerné par la production de statuettes (figurines) en terre cuite : sur 35 sites enregistrés (Fig. 12), on constate ici, à la différence de la sigillée, qu'une part non négligeable des ateliers se concentre dans des capitales de cités, telle Rennes ou Autun. La quasi-totalité des ateliers concernés, souvent mixtes (autres céramiques, sigillée) se concentrent donc dans des sites urbains (surtout en fait des agglomérations secondaires), mais aussi un certain nombre de sites ruraux, apparemment tous hors de *villae* ou fermes. Mais il est clair qu'il s'agit ici de productions quantitativement négligeables (par rapport par exemple à la sigillée), essentiellement destinées à une clientèle locale, à la différence de productions de masse, destinées au commerce extérieur et souvent lointain, de la sigillée : il s'agit bien, là encore, d'une production "de proximité".

Fig. 12 : Les ateliers de statuettes en terre cuite (figurines), d'après les types de sites

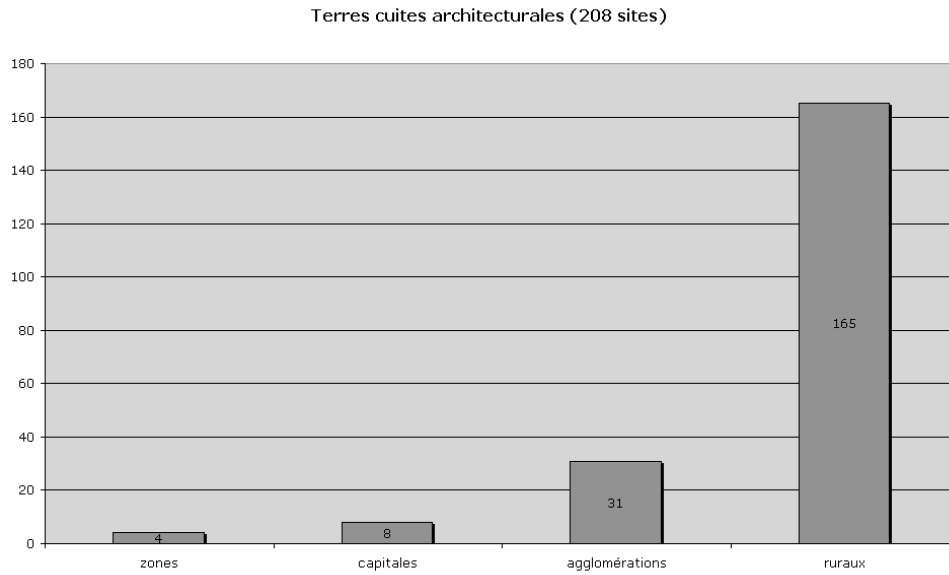


DAO A. Ferdière

2.2.4. Les terres cuites architecturales

- 55 Enfin pour la terre cuite, les ateliers de tuiliers, briquetiers (et autres terres cuites architecturales, voire pesons de tisserand : 208 sites) (Fig. 13) sont notoirement ruraux (à plus de 75 %), pour l'essentiel, mais des cas de productions assez massives à l'intérieur même d'une *villa*, comme à Touffréville, sont en fait plutôt exceptionnels, de même que le cas des "Fromentaux" à Lezoux, d'une apparente *villa* "industrielle" (Ferdrière 2003). Certains ateliers sont très clairement liés à des chantiers de construction (comme pour la chaux), ou encore apparemment implantés à proximité de villes, particulièrement demandeuses de terres cuites architecturales, comme pour Javols (Serverette) ou Tours (Saint-Pierre-des-Corps), ou encore dans le "faubourg" sud d'Orléans au Bas Empire : une part importante de la production est sans doute issue de domaines ruraux dont les propriétaires sont aussi édiles dans leur cité et peuvent ainsi, à l'occasion, faire des économies non négligeables dans leur évergésies monumentales.

Fig. 13 : Les ateliers de terres cuites architecturales (TCA : tuiles, briques, etc.), selon les types de sites



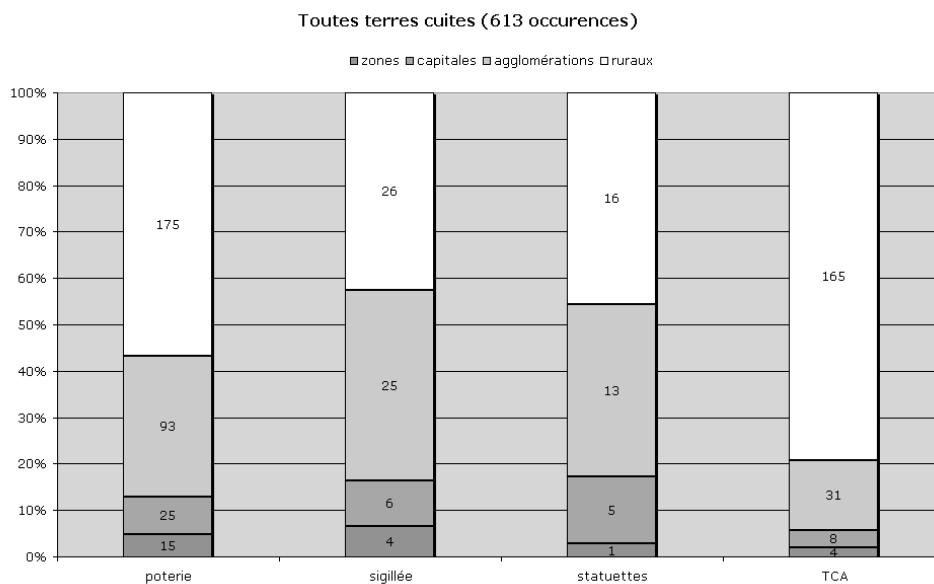
DAO A. Ferdière

- 56 Une production certes en grande partie “ de masse ”, compte tenu de son implication massive dans la construction “ à la romaine ”, mais pondéreuse et nécessitant à ce titre des localisations particulières des ateliers, à la fois proche des matières premières (argile et bois) et des lieux de consommation, essentiellement urbains.

2.2.5. Toutes terres cuites

- 57 Comme pour le métal, les artisanats de la céramique au sens large pris dans leur ensemble, TCA confondues, avec 612 sites (Fig. 14), ne semblent pas non plus offrir de faciès remarquable : ici aussi, les produits concernés évoluent dans des sphères par trop différentes, tant de production que de consommation.

Fig. 14 : L'ensemble des ateliers de céramique (terre cuite : poterie commune, sigillée et céramiques fines, statuettes et TCA), selon les types de sites ; les ateliers polyvalents sont comptabilisés autant de fois, dans chaque catégorie de produits concernée

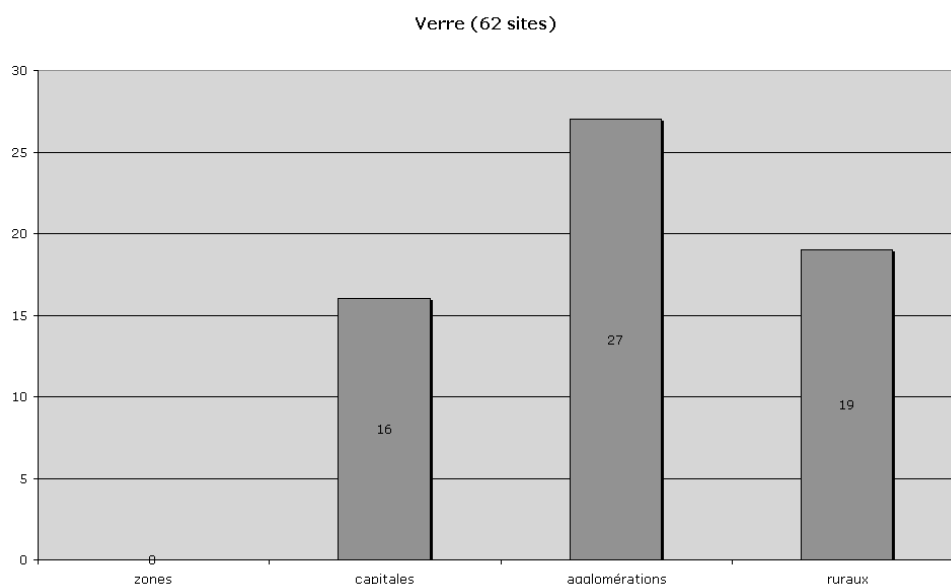


DAO A. Ferdière

2.3. Le verre

- 58 Quant au verre, il ne s'agit apparemment jamais de productions de masse, compte tenu notamment des problèmes d'approvisionnement en matière première (pâte de verre, essentiellement importée d'Orient), mais aussi parce qu'il s'agit d'un produit de consommation beaucoup moins courant que la poterie. Mais on doit aussi prendre en compte le fait que ce n'est que depuis peu qu'on sait reconnaître les fours de verriers et que les déchets sont en général fort peu nombreux, la matière étant recyclable : ceci occasionne sans doute une sous-estimation de ces productions dans les corpus.
- 59 Seulement 62 sites d'ateliers de verriers sont connus dans l'aire étudiée (Fig. 15), la très grande majorité (43) dans des villes, chefs-lieux de cités ou autres agglomérations : une production de proximité pour l'essentiel, concernant un produit qui n'est pas de première nécessité mais touche à une vaisselle de table un peu plus " luxueuse " et coûteuse que la céramique, bien que certes moins que la vaisselle métallique ; une production qui nécessite aussi un savoir-faire spécifique, une main-d'œuvre spécialisée, donc plutôt urbaine.

Fig. 15 : Les ateliers de verriers, certains et supposés, par types de sites

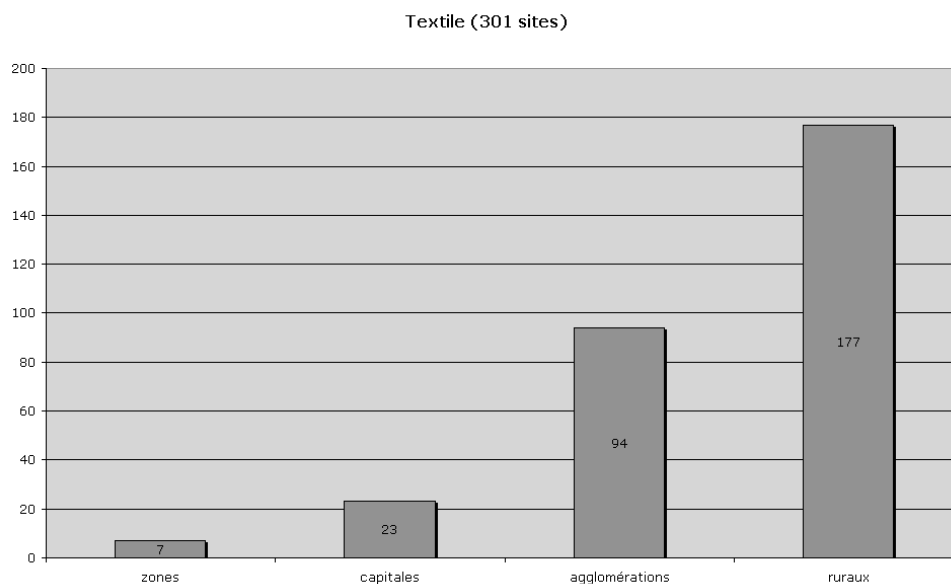


DAO A. Ferdière

2.3. Le textile

- 60 En ce qui concerne les activités textiles, à la chaîne opératoire complexe, j'ai – certes arbitrairement – exclu la partie amont de la chaîne opératoire, avec la production de fibre textile, rurale, qu'il s'agisse de lin ou de laine, ainsi que le filage (production de fil), activité que je considère comme non artisanale mais relevant apparemment plutôt du cadre domestique rural (cf. Ferdière 1984), si l'on en juge notamment par la répartition des fusaïoles, très large et majoritairement rurale. En revanche, les opérations en aval de la chaîne sont ici prises en compte : foulonnerie, teinturerie, tailleurs et drapiers.
- 61 Il est toutefois nécessaire de noter que ce corpus du textile est sans doute sous-estimé, dans la mesure où il est essentiellement constitué de sites ayant fourni des pesons de métiers à tisser et qu'on sait maintenant que certains métiers pouvaient ne pas en comporter (métiers à barres : Walton Rogers 2001), ce qui rend alors la localisation des ateliers de tissage quasi impossible : rien n'empêche de penser que certains secteurs de la région étudiée aient mis en œuvre de tels métiers sans pesons de terre cuite : ces objets sont en effet plutôt rares dans des régions réputées pour leur productions textiles dans l'Antiquité, comme en Gaule Belgique par exemple. Et en outre les pesons en terre cuite peuvent avoir rempli d'autres fonctions.
- 62 Sur plus de 300 sites (Fig. 16), la large majorité des ateliers de tissages et autres apparentés se répartit entre les agglomérations secondaires (environ un tiers), dont aucune ne paraît toutefois spécialisée, et des sites ruraux (environ les 2/3). Les villes capitales de cités ne représentent quant à elles que 7,5 % des sites répertoriés, avec toutefois quelques cas privilégiés comme Chartres ou Le Mans, ou des ateliers ont été fouillés. Mais ce sont bien sûr ces villes – effet de source ! – qui concentrent en revanche les inscriptions ou représentations d'artisans de cette catégorie, tisserands mais aussi drapiers, foulons, teinturiers.

Fig. 16 : L'artisanat du textile (tissage, foulonnerie, teinturerie, draperie..., à l'exception du filage), selon les types de sites



DAO A. Ferdière

- 63 Globalement, ces chiffres ne confirmeraient donc pas, à première vue, pour l'ensemble géographique concerné, plus vaste, l'impression enregistrée pour la seule Région Centre (cités des Carnutes, Bituriges et Turons : Ferdière 1984), où la majorité des ateliers de tissage étaient situés dans des villes ou autres agglomérations¹⁹ : s'agit-il d'une particularité régionale – sans doute surtout biturige, région apparemment de forte production textile – ? Le caractère essentiellement urbain de ces ateliers ne serait donc apparemment pas une règle en Gaule intérieure, comme l'avait d'ailleurs déjà souligné J.-C. Béal (1996) ? Mais si l'on raisonne non en nombre de sites ayant fourni des pesons, mais en quantité de pesons concernés par site, y compris des lots importants pouvant correspondre à des métiers complets, on peut noter que les chefs-lieux et autres agglomérations restent bien alors dominants, avec des villes comme Autun, Bourges, Chartres, Évreux, Le Mans Limoges, Lyon, Nantes, Paris, Sens, Tours, Vieux. Les sites ruraux restent simplement évidemment plus nombreux par nature, comme déjà noté, et peut-être plus concernés alors par une petite production quasi domestique que par celle de masse destinée au marché, celle mentionnée dans les textes et l'épigraphie.

2.4. Les matières animales

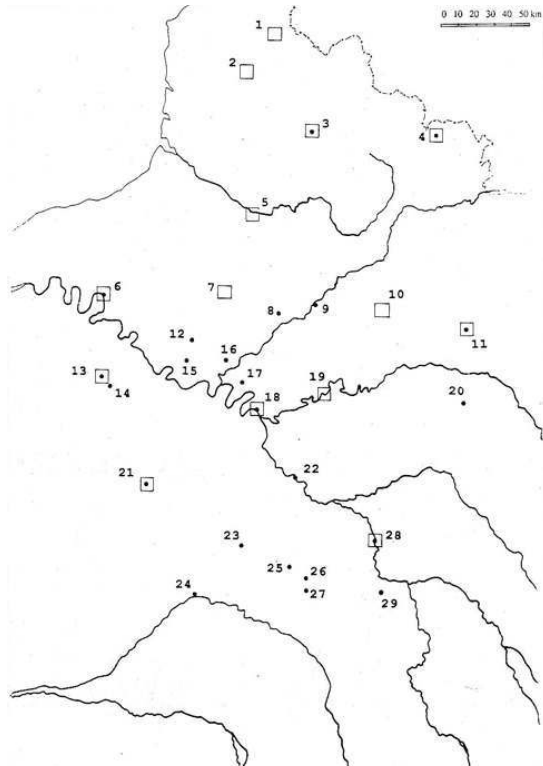
2.4.1. La tableterie

- 64 La tableterie (Fig. 17) (89 sites), terme qui inclut la production d'objets en os, en bois de cerf et en corne (cornetterie), peut quant à elle sans doute être considérée comme une activité marginale (cf. Bertrand à paraître), de récupération, le plus souvent liée à la boucherie et donc essentiellement concentrée en milieu urbain et autres agglomérations (Fig. 18). Activité artisanale "de proximité" par excellence, elle est donc essentiellement urbaine (capitales et autres agglomérations), à plus de 80 %, et presque toutes les capitales de cité concernées ici ont livré des ateliers de travail de l'os (26 sur 32 : cf.

Béal 1996)²⁰. Mais quelques ateliers ruraux se distinguent cependant, sur la signification desquels il faudrait s'interroger.

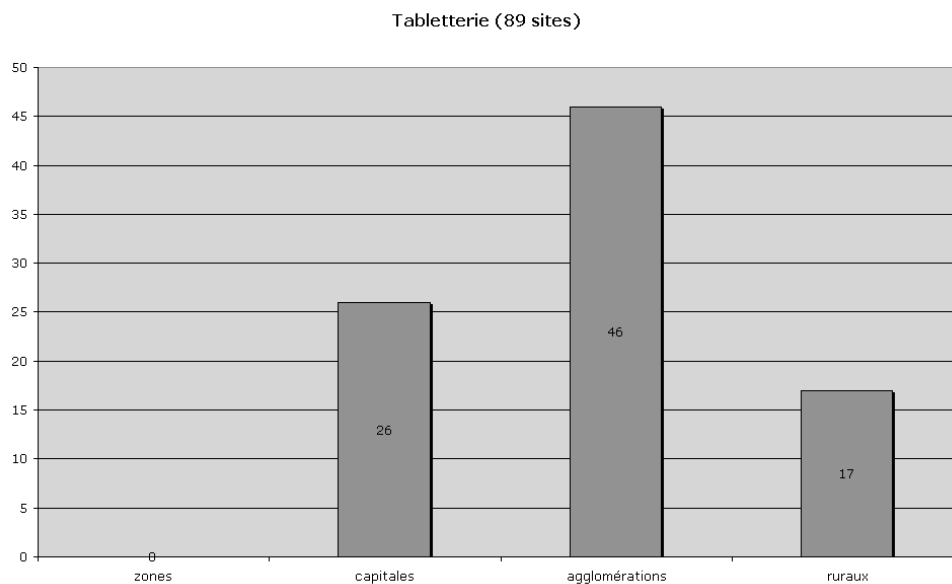
65 La production de gélatine et de colle d'os est en outre à prendre aussi ici en compte.

Fig. 17 : Ateliers de tabletterie connus en Île-de-France et dans le Nord de la Gaule



d'après Béal 1996 : 16, fig. 1

Fig. 18 : L'artisanat de l'os, de la corne et du bois de cerf (tabletterie), selon les types de sites

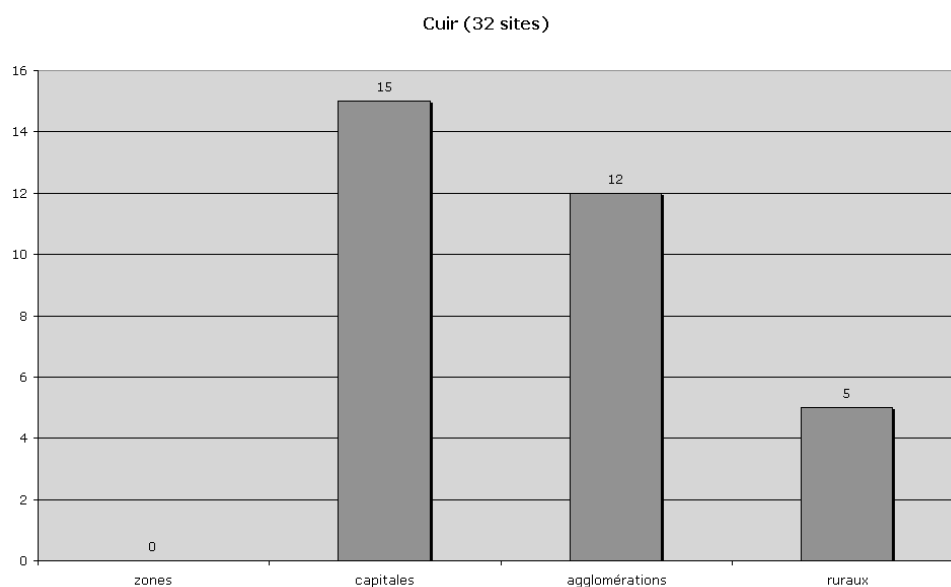


DAO A. Ferdière

2.4.2. Le cuir

- 66 En ce qui concerne le cuir, le corpus est évidemment de faible ampleur, compte tenu de la mauvaise conservation du matériau (Fig. 19). Il est donc réduit à 32 sites, corpus constitués pour partie de quelques rares contextes en milieu gorgé d'eau où le cuir est conservé, de sites ayant fourni des traces de dépeçage sur des ossements (et donc limités au site dont la faune est étudiée), de quelques outils et surtout de mentions non archéologiques (épigraphie), et enfin de sites où la présence d'alun est avérée : les importations de ce produit peut en effet être reconnues à partir de la présence d'amphores des Îles Lipari (cf. Berthault 2005) ; il sert sans doute aussi bien à la foulonnerie qu'au tannage et sans doute aussi à certains aspects de la métallurgie, mais j'ai arbitrairement choisi de comptabiliser sa présence avec les seules activités du cuir ; rien n'interdirait en fait de les comptabiliser aussi pour le textile ou le travail de bronzier, mais il faut reconnaître que j'essaie ici de compenser un peu artificiellement les " effets de sources ", pour un matériau particulièrement difficile à mettre en lumière.
- 67 Ving-sept des sites sont urbains, avec une petite majorité pour les capitales de cités, type de contexte où il faut reconnaître que les amphores sont le plus couramment étudiées car en nombre (9 sur 14 sites à amphores des Lipari).

Fig. 19 : L'artisanat du cuir et des peaux, par types de sites



DAO A. Ferdière

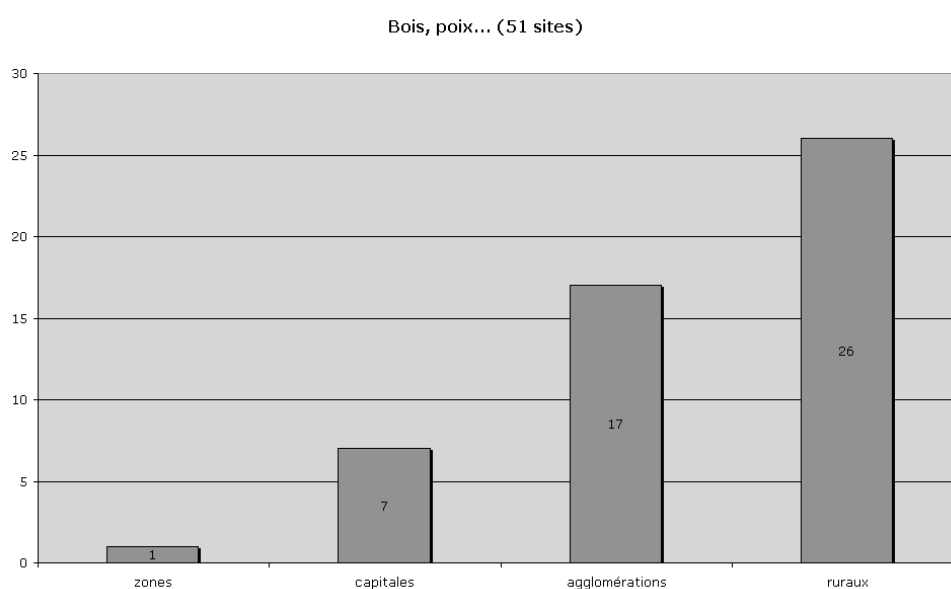
2.4.3. Toutes matières animales

- 68 Tabletterie et cuir concernent la transformation de matières animales pour la production d'objets manufacturés ; il en serait de même du tissage de la laine, qu'on ne peut archéologiquement distinguer de celui du lin, fibre végétale : seules les deux premières activités ont donc été prises en compte pour le travail des matières animales, entendu de manière globale. Le corpus est alors proche de la centaine, à plus de 80 % urbain, essentiellement en agglomérations secondaires.

2.5. Le bois et ses dérivés

- 69 Les activités artisanales liées au bois et à ses dérivés tels que la poix ne fournissent qu'un nombre limité de sites, une cinquantaine, compte tenu notamment du caractère périssable du matériau. Quelques documents en la matière concernent des inscriptions et documents iconographiques funéraires.
- 70 Les contextes concernés (Fig. 20) se répartissent à peu près à parts égales entre les sites urbains (dont seulement sept capitales) et ruraux. Les stations de résiniers produisant la poix, aux usages multiples, se cantonnent, en milieu rural, aux régions boisées en résineux, au sud-est de la région étudiée (sud et est du Massif Central : Ségusiaves, Vellaves et Gabales). On note quelques contextes funéraires d'outillage de travail du bois.

Fig. 20 : L'artisanat du bois (sauf charpenterie), par types de sites

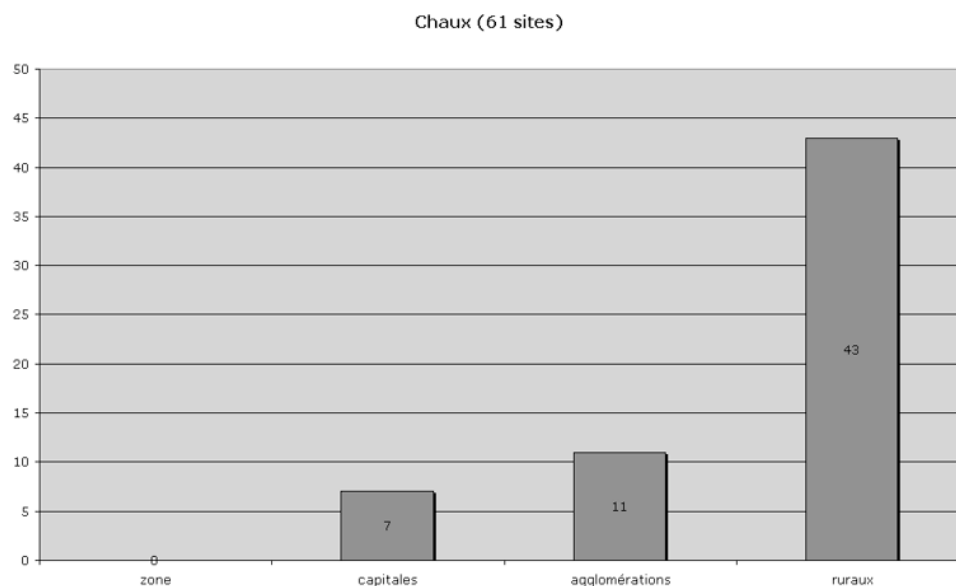


DAO A. Ferdière

2.6. La chaux

- 71 Pour la chaux, le corpus n'est pas énorme (Fig. 21) : une soixantaine de sites, à une très large majorité ruraux et même surtout isolés en pleine campagne. Certains fours, précoces, ont selon toute apparence été établis pour les besoins d'un chantier de construction, comme à Orléans, Bourges ou Varennes-sur-Allier. D'autres, au Bas Empire, ils ont dû servir à la récupération de pierres de construction calcaires. Mais une part non négligeable de sites pose la question de l'existence d'ateliers de production s'adressant à une clientèle extérieure (cf. Lavergne et Suméra 2000) ; le cas de la *villa* de Touffréville est aussi ici exemplaire, même si peut-être atypique, mais non unique.
- 72 Cette production, dans ses rapports à la construction, est à rapprocher de celle des terres cuites architecturales.

Fig. 21 : Les ateliers de chaux (production de chaux), selon les types de sites

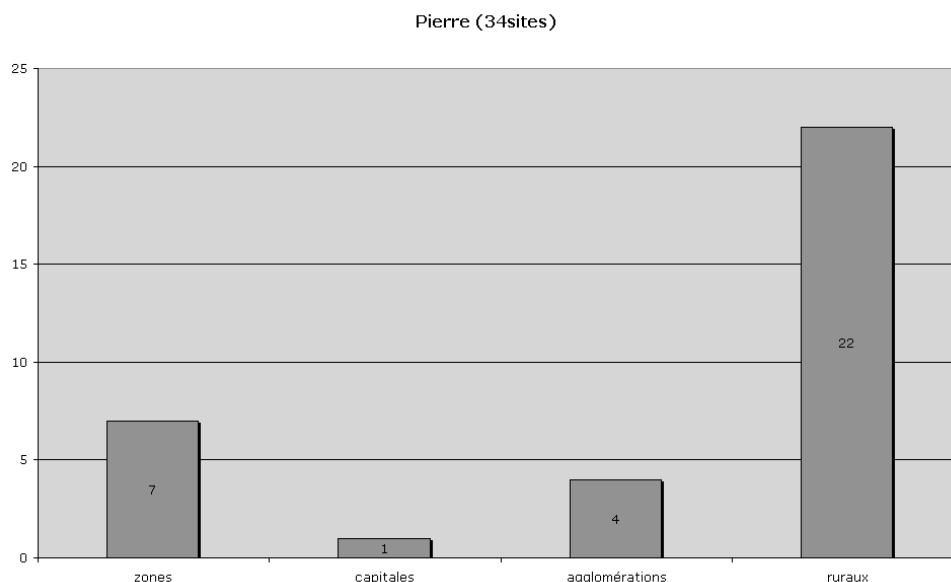


DAO A. Ferdière

2.7. La pierre

- 73 J'ai enfin pris en compte les artisanats liés à certains matériaux lithiques, quand il s'agit de production d'objets manufacturés (Fig. 22) : il est vrai que l'inventaire (34 sites) montre alors qu'il s'agit essentiellement d'ateliers de production de meules (en granite, grès, basalte), généralement dans les carrières mêmes – ces dernières non recensées ici en ce qui concerne la pierre de construction –, c'est-à-dire par conséquent essentiellement en milieu rural, à quelques exceptions près.
- 74 Le corpus est donc réduit et ne permet pas de pousser plus loin les conclusions en la matière. Le seul atelier en chef-lieu de cité concerne la production d'objets en schiste à Autun (cf. *Œuvre* 1996).

Fig. 22 : Les artisanats d'objets manufacturés en pierre (surtout meules), par types de sites



DAO A. Ferdière

3. Évolution du I^{er} s. av. au V^e s. ap. J.-C.

- 75 Au plan chronologique enfin, peut-on constater quelques changements significatifs d'une part au début de la période romaine, au tournant de l'ère et jusqu'au milieu du I^{er} s. ap. J.-C., d'autre part entre le début cette dernière période et sa fin (soit entre la fin du I^{er} s. av. J.-C. et celle du V^e s. ap.), et notamment entre Haut et Bas Empire ?
- 76 On peut notamment observer, au I^{er} s. de notre ère, des activités artisanales clairement liées à de grands chantiers de construction, publics ou privés, qui concernent alors toute la Gaule, surtout en milieu urbain mais non exclusivement : ceci concerne des forges (notamment pour la production de clous de charpentes), des ateliers de bronziers (surtout pour le décor, comme à Tours), et bien sûr la chaux et les terres cuites architecturales, pour la construction elle-même.
- 77 À l'inverse, on peut observer au Bas Empire des activités de récupération, qui concerne tant les métaux que les matériaux de construction calcaires, qui peuvent être transformés en chaux (par exemple à Genainville), en vue de nouvelles constructions, y compris publiques, telles que les remparts urbains établis alors ; il en est sans doute de même de la forge implantée sur les ruines du *fanum* de Lavardin (Loir-et-Cher).
- 78 Mais il peut s'agir aussi de la simple réutilisation artisanale d'un édifice - public ou privé - désaffecté et plus ou moins détruit, telle que la tabletterie dans le théâtre de Drevant (Cher) ou la verrerie dans les bains de la *villa* de Cesson-Sévigné (Ille-et-Vilaine).
- 79 Avec la *Noticia Dignitatum*, on voit par ailleurs apparaître au Bas Empire une série d'ateliers impériaux en Gaule, dont plusieurs (Autun, Lyon, Mâcon, *Argentomagus*) concernent notre secteur d'étude, soit pour des fabriques d'armes, sans doute fondées sur la présence d'une importante métallurgie (c'est le cas pour les Éduens, avec Autun et Mâcon, et les Bituriges, avec *Argentomagus*), soit pour le tissage (laine), là aussi

vraisemblablement fondé sur une production importante de laine (Autun et Lyon). Il est donc essentiel de noter que ce document mentionne bien les sièges des *procuratores* qui administrent ces ateliers, non la localisation des ateliers eux-mêmes, qui peuvent parfaitement être dispersés dans les agglomérations secondaires et campagnes environnantes (cf. Ferdière 2004).

- 80 Notons enfin, en général dans la seconde moitié du III^e s., l'existence de quelques ateliers de faux monnayage ou d'imitations, activité artisanale certes atypique et sans doute un peu anecdotique.
- 81 En conclusion donc, sans doute rien de révolutionnaire dans ce bilan, dont le seul objectif était de fournir des données chiffrées, et nombreuses, pour confirmer des tendances largement entrevues précédemment.

BIBLIOGRAPHIE

BÉAL 1996

Béal J.-C. - Instrumentum et production textile en Gaule romaine : l'exemple des pesons de terre cuite, in : *Aspects de l'artisanat du textile dans le monde méditerranéen (Égypte, Grèce, Monde romain)*, Coll. Inst. d'Arch. et Hist. Ant., Univ. Lumière-Lyon 2 (vol. 2), diff. de Boccard, Paris : 121-132.

BÉAL 1996

Béal J.-C. - Les collections de tabletterie antique du Musée Carnavalet, in : *La tabletterie gallo-romaine et médiévale : une histoire d'os*, Mus. Ville de Paris, Musée Carnavalet - Histoire de Paris, Paris : 13-21.

BÉAL 1998

Béal J.-C. (dir.) - *L'artisanat dans les villes antiques, 1997-1998 : un bilan*, Rapport Terminal, PCR, SRA Rhône-Alpes, inédit, 163 p. (consultable au SRA Rhône-Alpes).

BÉAL 2007

Béal J.-C. - Le territoire des cités antiques : notes de géographie historique en région lyonnaise, *Rev. des Études Anciennes*, 109 : 5-26.

BÉAL et GOYON 2002

Béal J.-C. et Goyon J.-C. - *Les artisans dans la ville antique*, (Actes Coll.), coll. Arch. et Hist. de l'Ant., Univ. Lumière-Lyon 2, vol. 6, De Boccard, Lyon/Paris, 252 p.

BECKER 2002

Becker C. - Artisanat antique à Lyon, in : BÉAL et GOYON 2002 : 209-219 et 6 Pls h.t.

BÉMONT et JACOB 1986

Bémont C. et Jacob J.-P. (dir.) - *La terre sigillée gallo-romaine. Lieux de production du Haut-Empire : implantations, produits, relations*, DAF, 6, MSH, Paris, 290 p.

BERTHAULT 2005

Berthault F. (dir.) - Alun et artisanat en Gaule romaine, in : *L'Alun de Méditerranée*, Coll. Centre Jean Bérard, 23, Centre J. Bérard/Centre C. Jullian, Naples/Aix-en-Provence : 323-334.

BERTRAND à paraître

Bertrand I. (dir.) - *Le travail de l'os, du bois de cerf et de la corne à l'époque romaine : un artisanat en marge ?*, Actes Table Ronde Instrumentum (Chauvigny, 8-9 déc. 2005), coll. Instrumentum, M. Mergoïl, Montagnac (2007).

BET *et al.* 2003

Bet Ph., Delage R. et Van Ossel P. - Un atelier de sigillée de type argonnais près de Meaux, le site de la Grange du Mont à Mareuil-lès-Meaux (Seine-et-Marne), in : SFÉCAG, *Actes Coll. St-Romain-en-Gal*, Marseille : 435-448.

BUISSON 1990

Buisson A. - *L'Ain - 01*, Carte Arch. de la Gaule, Acad. des Inscr. et B.-L., Paris, 192 p.

CANNY à paraître

Canny D. - Un atelier de travail de l'os à Chartres au III^e siècle ap. J.-C., in : BERTRAND à paraître.

CHARDRON-PICAULT 2002a

Chardron-Picault P. - Autun : la production des bronziers et des forgerons de la capitale éduenne, l'artisanat du métal, des quartiers spécialisés dans la ville, in : L. Courel et J.-L. Lacroix (dir.) - *Les routes du fer en Bourgogne*, Presses Centre Cult. Scient. Techn. et Indust. de Bourgogne, Dijon : 33-35 et 37.

CHARDRON-PICAULT 2002b

Chardron-Picault P. - Les îlots artisanaux d'*Augustonemetum*, in : BÉAL et GOYON 2002 : 199-207 et 12 Pls.

CHARDRON-PICAULT 2004

Chardron-Picault P. - *L'artisanat à Autun-Augustodunum : chronologie et topographie des activités manufacturières de la civitas Aeduorum*, Thèse de Doctorat, Univ. de Bourgogne/Dijon, 2 vol.

CHARDRON-PICAULT 2006

Chardron-Picault P. - Les implantations artisanales, in : Chardron-Picault P. (dir.) - *Autun. Une capitale gallo-romaine*, Doss. Arch. et Sc. des Origines, 316 : 30-35.

CHARDRON-PICAULT 2007

Chardron-Picault P. (dir.) - *Hommes de feu. Hommes du feu. L'artisanat en pays éduen*, Catal. Expos., Ville d'Autun, Musée Rolin, Autun, 241 p.

CHARDRON-PICAULT et PERNOT 1999

Chardron-Picault P. et Pernot M. - *Un quartier antique d'artisanat métallurgique à Autun - Le site du Lycée militaire*, DAF n° 76, M.S.H., Paris, 318 p.

CLEARY 1987

Cleary S.E. - *Extra-mural areas of Romano-British towns*, BAR Brit. Ser., 169, Oxford.

COULTHARD 1999

Coulthard N. - Les activités artisanales gallo-romaines à Touffréville (Calvados, France), et quelques réflexions sur leur importance dans le développement du site, in : Polfer H. (dir.) - *Artisanat et productions artisanales en milieu rural dans les provinces du nord-ouest de l'Empire romain*, Actes Coll. (Erpeldange, mars 1999), éd. M. Mergoïl, Montagnac (Monogr. Instrumentum, 9) : 165-183.

DESBAT 1987

Desbat A. - Note sur la production d'amphores à Lyon au début de l'Empire, SFECAG, *Actes du Congrès de Caen*, Marseille : 159-166.

DIEUDONNE-GLAD 1992

Dieudonné-Glad N. - La métallurgie du fer autour d'*Avaricum* (Bourges) dans l'Antiquité, *RAC*, 31 : 57-74.

DIEUDONNÉ-GLAD 2000

Dieudonné-Glad N. - L'atelier sidérurgique gallo-romain du Latté à Oulches (Indre), *Gallia*, 57 : 63-75.

DIEUDONNÉ-GLAD et DUMASY 1995

Dieudonné-Glad N. et Dumasy F. - La métallurgie du fer dans le Berry avant la réduction indirecte, in : P. Benoît et P. Fluzin (dir.) - *Paléoméallurgie du fer et cultures*, Actes Sympos. Internat. du Comité pour la Siderurgie Ancienne (Sévenans, nov. 1990), Paris : 203-212.

DRINKWATER et PETIT 1994

Drinkwater J. et Petit J.-P. - Table ronde n° 3 : Les activités économiques ; in : Petit J.-P. et Mangin M. - *Les Agglomérations secondaires - La Gaule Belgique, Les Germanies et l'Occident romain*, Acte Coll. (Bliesbruck-Reinheim/Bitche, 21-24 oct. 1992), Coll. " Arch. Auj. ", Errance, Paris : 263-281.

DUFAÏ 1999

DufaÏ B. - Les potiers, la terre et le terroir, in : *SFECAG, Actes du Congrès de Fribourg*, Marseille : 261-278.

DUFAÏ, BARAT et RAUX 1997

DufaÏ B., Barat Y. et Raux S. - *Fabriquer de la vaisselle à l'époque gallo-romaine - Archéologie d'un centre de production céramique en Gaule - La Boissière-École (Yvelines - France) (I^{er} et III^e siècles après J.-C.)*, Serv.Arch.des Yvelines, Versailles, 256 p.

FERDIÈRE 1984

Ferdière A. - Le travail du textile en Région Centre de l'Âge du Fer au Haut Moyen-Âge, *RAC*, 23, 3 : 209-275.

FERDIÈRE 1999

Ferdière A. - L'artisanat gallo-romain entre ville et campagne (histoire et archéologie) : position historique du problème méthodologie, historiographie, in : Polfer M. (dir.) - *Artisanat et productions artisanales en milieu rural dans les provinces du nord-ouest de l'Empire romain*, Actes Coll. (Erpeldange, mars 1999), éd. M. Mergoïl, Montagnac (Monogr. Instrumentum, 9) : 9-24.

FERDIÈRE 2001

Ferdière A. - La " distance critique " : artisans et artisanat dans l'Antiquité romaine et en particulier en Gaule, *Les Petits Cahiers d'Anatole* (publ. en ligne de l'UMR Archéologie et Territoires), 1, 07/02/2001 (http://www.univ-tours.fr/lat/F2_1.html).

FERDIÈRE 2003

Ferdière A. - La place du domaine foncier dans la production artisanale destinée au marché, in : Lepetz S. et Matteredne V. (dir.) - *Cultivateurs, éleveurs et artisans dans les campagnes de la Gaule romaine. Matières premières et produits transformés*, Actes VI^e Coll. AGER (Compiègne, 5-7 juillet 2002), *Rev. Arch. de Picardie*, n°1/2 : 263-279.

FERDIÈRE 2004

Ferdière A. - Des maîtres de domaines investissent dans la manufacture : *fundus* et production artisanale, communication à la Table Ronde " *Le Maître du Domaine* " (J.-C. Béal (dir.), Lyon, MOM, 15 oct. 2004), Lyon, à paraître in : *Bull. AGER* (2007), 15 p.

FERDIÈRE 2005a

Ferdière A. - L'artisanat en Gaule romaine, in : *SFÉCAG, Congrès de Blois (5-8 mai 2005)*, Marseille : 7-14.

FERDIÈRE 2005b

Ferdière A. - *Les Gaules - II^e s. av. J.-C. - V^e s. ap. J.-C.*, coll. U-Histoire, Armand Colin, Paris, 447 p.

JACOB 1984

Jacob J.-P. - Réflexion sur le choix du lieu d'implantation des ateliers de potiers gallo-romains, in : *Hommages à L. Lerat*, t. I, Ann. Litt. Univ. Besançon, n° 294, CRHA, vol. 55, les Belles-Lettres, Paris : 349-360.

LAUBENHEIMER 1989

Laubenheimer F. - Les amphores gauloises sous l'Empire : recherches nouvelles sur leur production et leur chronologie, in : *Amphores romaines et histoire économique, une décennie de recherches*, Coll. Éc. Franç. de Rome, 114, Rome : 105-138.

LAVERGNE et SUMÉRA 2000

Lavergne D. et Suméra F. - La fabrication de la chaux : une activité pérenne ou occasionnelle pendant l'Antiquité romaine ? Premiers éléments de réponse, in : *PÉTREQUIN et al. 2000* : 453-472.

MANGIN 2004

Mangin M. (dir.) - *Le fer*, Coll. Archéologiques, Errance, Paris, 239 p.

MANGIN et al. 1992

Mangin M., Keesmann I., Birke W. et Ploquin A. - *Mines et métallurgie chez les Éduens. Le district sidérurgique antique et médiéval du Morvan-Auxois*, Ann. Litt. Univ. Besançon, 456, Les Belles-Lettres, Paris, 364 p.

MANGIN et al. 2000a

Mangin M., Courtadon J.-L., Fluzin P. et E de Laclos - *Village, forges et parcellaire aux Sources de la Seine. L'agglomération antique de Blessey-Salmaise (Côte-d'Or)*, Ann. Litt. Univ. Fr.-Comté, 700, sér. " Env., Soc., Arch ", 2, Presses Univ. Fr.-Comtoises, Besançon, 517 p.

MANGIN et al. 2000b

Mangin M., Fluzin Ph., Courtadon J.-L. et Fontaine M.-J. - *Forgerons et paysans des campagnes d'Alésia (Haut-Auxois, Côte-d'Or), I^{er} siècle avant - VIII^e siècle après J.-C.*, Monogr. CRA, 22, CNRS éd., Paris, 508 p.

MEYLAN KRAUSE 2007

Meylan Krause M.-F. - L'artisanat aux limites de l'archéologie, communication au Colloque " *Artisanat et Société dans les provinces romaines* ", CRAFTS/Schw. Landesm. Zürich/Assoc. Instrumentum (Zürich, 1-3 mars), à paraître in : *Actes*.

MOREL 1992

Morel J.-P. - L'artisan, in : A. Giardina (dir.) - *L'Homme romain*, coll. " L'Univ. Hist. ", Seuil, Paris : 267-302.

Noticia Dign.

Noticia Dignitatum - Notice des dignités, éd. O. Seeck, *Notitia dignitatum. Accedunt Notitia urbis Constantinopolitanae et laterculi provinciarum*, Berlin, 1876.

Œuvre 1996

L'œuvre au noir. L'emploi du schiste à Augustodunum, Catal. Expos., Musée Rolin, Ville d'Autun, 117 p.

PETIT 1994

Petit J.-P. - L'agglomération secondaire de Bliesbruck-Reinheim. Bilan des recherches et

contribution aux discussions du colloque, in : Petit J.-P. et Mangin M. - *Les Agglomérations secondaires - La Gaule Belgique, Les Germanies et l'Occident romain*, Acte Coll. (Bliesbruck-Reinheim/Bitche, 21-24 oct. 1992), Coll. " Arch. Auj. ", Errance, Paris : 17-42.

PROVOST 1993

Provost M. - *Le Val de Loire dans l'Antiquité*, 52^e Suppl. à *Gallia*, CNRS éd., Paris, 425 p.

SARRESTE à paraître

Sarreste F. - *La métallurgie du fer dans l'agglomération antique de Noviodunum (Jublains, Mayenne) et dans son territoire*, Thèse de Doctorat, Univ. de Tours (soutenance 2008).

SénèqueLettres

Sénèque - *Lettres à Lucillius*, éd. F. Préchac et H. Noblot, CUF/Budé, Les Belles-Lettres, Paris, 1962 (t. IV).

SWAN 1984

Swan V.G. - *The pottery kilns of Roman Britain*, Roy. Comm. on Hist. Mon., Suppl. Ser. 5, Londres, 179 p.

SIMON 1994

Simon L. - *Recherches sur l'artisanat au sein des agglomérations de Gaule romaine. Approche critique des données concernant cinq cités de la province d'Aquitaine*, Mém. de DEA, Univ. Paris I, 195 p. (consultable à l'Univ. de Paris I).

WABONT *et al.* 2006

Wabont M., Abert F. et Vermeersch D. - *Le Val-d'Oise - 95*, Carte Arch. de la Gaule, Acad. des Inscr. et B.-L., MSH, Paris, 495 p.

WALTON ROGERS 2001

Walton Rogers P. - The re-appearance of an old loom in medieval England, in : Walton Rogers P., Bender Jorgensen L. et Rast-Eicher A. (dir.) - *The Roman textile industry and its influence, A birthday tribute to John Peter Wild*, Oxbow Books, Oxford : 160-171.

NOTES

1. Seuls manquent (non parus) le Morbihan (Vénètes), la Vienne (Pictons), la Seine-et-Marne (Meldes et Sénons), la Seine-Saint-Denis (*Parisii*), la Côte-d'Or (pour partie, Éduens), sans compter la ville de Lyon même, toutefois bien étudiée par ailleurs.
2. Depuis 1985.
3. Je remercie toutefois ici un certain nombre de chercheurs qui m'ont aimablement communiqué des informations plus ou moins inédites : Gérard Aubin, Philippe Bet, Anne Bocquet, Jean-Philippe Chimier, Nicola Coulthard, Marie-Dominique Nenna, Marilyne Salin, Laure Simon, Alain Trintignac.
4. Soit par conséquent, d'ouest en est, les cités des Osismes, Vénètes, Coriosolites, Namnètes, Riédons, Abrincates, Unelles, Baïocasses, Viducasses, Diablintes, Andécaves, Cénomans, Esuviens, Lexoviens, Calètes, Vélicocasses, Éburovices, Carnutes, Turons, *Parisii*, Meldes, Sénons, Tricasses, Éduens, Ségusiaves, ainsi bien sûr que la cité même de Lyon. Au Bas Empire, quelques cités s'ajoutent à cette liste, prises sur le territoire de certaines de celles du Haut Empire.
5. Par exemple un orfèvre, un coutelier.
6. L'exemple le plus notoire étant les grands ateliers de sigillée.
7. Bien que ces derniers soient parfois de la 2^e moitié du I^{er} s. av. J.-C.

8. “ *Omnium illorum aurum argentumque fractum est et [in] milliens conflatum, at omnibus saeculis Tuberonis fictilia durabunt* ” = “ Les ustensiles d’or et d’argent de tous ces gens-là ont été brisés et mille fois refondus. L’argile du Tubéron durera autant que les siècles ”.
 9. Synthèse toutefois sur l’ensemble du Val de Loire (cités des Namnètes, Andécaves, Turons et Carnutes) dans Provost 1993 : 243-275.
 10. Les notices y sont classées par type de production et comportent des indications de localisation, type de contexte, datation et types de données concernant l’artisanat, avec la bibliographie principale (sans volonté d’exhaustivité) ; sa publication, à l’usage des chercheurs intéressés, est envisagée dans la RACF (2008).
 11. Toujours sans compter si plusieurs ateliers pour un même artisanat sur un même site ; un atelier produisant par exemple à la fois de la sigillée et des statuettes est en revanche comptabilisé deux fois.
 12. Une capitale étant comptabilisée autant de fois qu’elle présente des activités artisanales différentes.
 13. Rappelons que, pour l’hypothétique cité des Ambarres, on ne connaît pas le chef-lieu.
 14. Carentan, capitale des Unelles.
 15. Dont ateliers monétaires.
 16. Non comptabilisées ici dans les quatre mentionnées, à savoir Angers, Chartres (?), Poitiers (?) et Sens (?).
 17. Ou 27 si l’on compte des agglomérations devenues chefs-lieux de cité au Bas Empire.
 18. Comme indiqué plus haut, tous les ateliers monétaires, même s’ils mettent en particulier en œuvre le métal argent, ont été arbitrairement inventoriés sous la rubrique “ alliages cuivreux ”.
 19. Tendances pourtant confirmées par les quelques éléments qu’ajoute M. Provost (1993 : 254) à cette enquête, pour les Turons et les Carnutes, auxquels il ajoute les Namnètes et les Andécaves.
 20. Même si depuis 15 ou 20 ans, les ateliers de tabletiers reconnus dans les capitales de cité se sont multipliés, c’est en partie une erreur de raisonnement qui fait écrire à M. Provost (1993 : 255) que “ cette activité est rare dans les chefs-lieux de cités ” : son territoire d’enquête, le Val de Loire, ne comporte en effet que trois villes-capitales, où il mentionne bien ici pour toutes trois de tels ateliers.
-

RÉSUMÉS

Un inventaire, non exhaustif mais aussi complet que possible, des indices textuels, épigraphiques, iconographiques et surtout archéologiques d’artisanat dans les cités de l’ensemble de la Lyonnaise et de la bordure nord et est de l’Aquitaine, du I^{er} s. av. J.-C. au V^e s. ap., a permis d’étudier la localisation des activités artisanales de production d’objets manufacturés. On peut ainsi faire de suggestifs constats, d’une part quant à la participation relative des villes capitales de cités, des agglomérations secondaires et des campagnes en la matière, d’autre part quant à la place des différents artisanats et notamment des diverses phases de leurs chaînes opératoires.

An inventory, as complete as possible, of literal, epigraphic, iconographic and especially archaeological clues of craft industry in *civitates* of Gallia Lugdunensis and of the north-eastern boundary of Gallia Aquitania, from the first century BC to the fifth century AD, enabled us to study the location of handcraft activities of artifact production. Thus, we can make some suggestive remarks, on the one hand regarding the capital cities of the *civitates*, the secondary

towns and the countryside relative participation in this subject, on the other hand regarding the location of the different craft industries, especially the successive phases of their operative networks.

AUTEUR

ALAIN FERDIÈRE

Professeur émérite d'Archéologie, Laboratoire Archéologie et Territoires, UMR CITERES, Tours